VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 MAI 1933 NUMERO 52



LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LE PRESIDENT ROOSEVELT INVITE LES NATIONS AU DESARMEMENT

Dans un message adressé à 54 nations, il leur demande de ne pas envoyer de forces armées hors de leurs frontières

Washington, — Le président Roosevelt a invité toutes les nations à s'engager à ne pas envoyer de forces armées, hors de leurs frontières. Il les avertit que, si une nation puissante refuse, le monde civilisé saura où jeter le blâme.

"Je demande instamment qu'aucune nation ne prenne une telle responsabilité".

L'appel du président est sous la forme d'un message adressé à tous les Etats souverains et à tous les chefs d'Etats et, par leur intermédiaire, à leurs peuples.

Comme première mesure, le président Roosevelt prie les nations d'accepter le plan de désarmemene proposé par le premier ministre Ramsay MacDonald.

Ce plan réduit les armes offensives et établit un système de consultations entre les puissances quand la paix est menacée.

Le président propose qu'aucune nation n'augmente ses présents armements.

L'armistice proposé

Puis, le président des Etats-Unis fait sa proposition d'armistice dans les termes suivants:

"Toutes les nations du monde devraient conclure un pacte solennel et définitif de non agression; elles devraient réaffirmer solennellement l'obligation qu'elles ont assumé de limiter et de réduire leurs armements, et, pour que ces obligations soient fidèlement exécutées par les puissances signataires elles devraient, individuellement, s'engager à ne pas envoyer de forces armées quelle qu'en soit la nature, au-delà de leurs frontières.

Le bon sens indique que si une puissante nation quelconque refuse de se joindre avec une véritable sincérité à ces efforts concertés pour la paix politique et économique, efforts qui se déploient à Genève et à Londres, les progrès peuvent être ralentis puis enrayés.

"Dans un tel cas, le monde civilisé qui cherche les deux formes de paix, saura qui est responsable de l'échec. Je supplie qu'aucune nation ne prenne une telle responsabilité et que toutes les nations se joignent dans ces grandes conférences et y traduisent en action leurs politiques déclarées.".

Message à 44 Etats

Le message est adressé à 44 Etats souverains, y compris la Russie. A la Russie, le message est adressé au "président Michel Kalinine, Comité central de toutes les unions, Moscou, Russie."

C'est la première fois qu'un président américain communique directement avec les autorités soviétiques.

On considère que cela fait bien ressortir le désir du président de mobiliser le monde entier dans cette gigantesque campagne pour la paix.

Le message ne fait aucune mention directe de l'Allemagne. Mais cet appel était fait à la veille de la déclaration du chancelier Hitler au Reichstag demain, déclaration sur la politique allemande que le monde attendait avec anxiété.

Propositions

Le président Roosevelt propose donc:

1 — De prendre immédiatement les premières mesures pour atteindre cet objectif qui est largement esquissé dans le plan MacDonald.

2 — De s'entendre sur les délais pour l'exécution des mesures suivantes:

3 — De conclure un accord pour que, alors que les premières mesures et d'autres qui les suivront seront prises, aucune nation n'augmente ses armements actuels au-delà des limites des obligations imposées par les traités.

Et pour assurer tout cela, le président propose une quatrième chose qui est "que toutes les nations du monde concluent un pacte solennel et définitif de non-agression".

LES RESTES DE L'AUTEUR DU CHANT "O CANADA"

Le corps de l'artiste canadien Calixa Lavallée sera transféré de Boston au Canada

Montréal, — En juillet prochain le corps de Calixa Lavallée, auteur de la musique de notre hymne national "O Canada", reposera en terre canadienne.

L'on sait plus ou moins, en effet, que Calixa Lavallée est mort à Boston en janvier 1891 et qu'il y fut inhumé dans le cimetière Mount Benedict. Aucun de ses compatriotes n'a pris, depuis ces quatre décades, l'initiative d'aller réclamer les restes de ce grand artiste canadien et de les déposer en terre canadienne.

Il y a quelque temps, un groupe de musiciens et d'artistes de Montréal, dont M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire national de Musique, ont eu l'idée de tenter des démarches à Boston pour retrouver son corps et ils ont réussi.

Les autorités civiles et religieuses n'ont vu aucune objection à permettre l'exhumation des restes et il a été décidé que la translation se ferait en juillet prochain, et qu'à cette occasion un véritable pèlerinage national s'organiserait. Il est de plus entendu qu'un comité s'occupera de faire un appel au public pour réunir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument en l'honneur de Lavallée.

Calixa Lavallée est né à Verchères, le 28 décembre 1842. Il fut baptisé sous le nom de Calixte, mais dans sa famille on prit l'habitude de l'appeler Calixa et il signait lui-même son nom de cette dernière façon. Son père, Augustin Lavallée, fut son premier maître de musique. Il étudia ensuite avec P. Letondal et Sabatier. A onze ans, le jeune Calixa touchait les orgues de la cathédrale de Montréal. En 1857, il alla se perfectionner au Conservatoire de Paris sous Marmontel, pour le piano, sous Bazin et Boieldieu fils pour la composition. Il débuta à Paris comme pianiste au théâtre Royal. Revenu au Canada, ses succès furent applaudis. En 1881, il accompagna Mme Gerster, comme pianiste-solo, dans sa première tournée artistique aux Etats-Unis.

Calixa Lavallée donna plusieurs concerts et récitals dans les principales villes de l'Amérique, particulièrement à Cleveland (1884) et à Boston. En 1886, il fut président du Congrès national des professeurs de musique. Deux ans plus tard, il fut envoyé en Angleterre comme délégué de la Société des professeurs de musique. Il dut un peu plus tard se fixer à Boston et y mourut dès 1891, n'ayant alors que 49 ans: Il est l'auteur de deux opéras, d'un oratorio, d'une cantate, de différentes pièces musicales, et en plus, du chant "O Canada, terre de nos aïeux".

Pour mettre fin à la crise

C'est le premier ministre Taschereau qui donne la recette. "Le moyen est très simple et il est à la disposition de tous les citoyens, dit-il. Pour ceux qui peuvent le faire et il y en a beaucoup, il ne s'agirait que de faire exécuter à leurs habitations, à leurs bâtiments, les réparations nécessaires. De cette manière, les menuisiers, les charpentiers, les peintres, les électriciens et les autres corps de métier auraient du travail et immédiatement l'industrie qui est jusqu'ici stagnante reprendrait son essor coutumier. Il n'y a pas à se le dissimuler, il y a aujourd'hui autant d'argent qu'hier, mais le seul handicap qu'il a contre lui, c'est qu'on ne lui a pas donné les moyens de circuler.

"Je crois que les journaux devraient faire une campagne dans ce sens et je suis certain qu'elle donnerait les meilleurs résultats.

Londres — Lady Cynthia Mosley, âgée de 47 ans, ancienne députée travailliste aux Communes britanniques, est décédée. Elle était la fille du marquis de Curzon et la femme de sir Oswald Mosley, chef du parti fasciste britannique.

Nouvelles Brèves

Cypress River, Man — Un incendie a détruit sept immeubles dans le centre de Cypress River, causant des dommages pour environ $20,000.

Brandon — Grâce aux empreintes digitales, la police a réussi à identifier l'auteur de quatre lettres de chantage contenant des menaces de mort. William Duke, 20 ans, a avoué en être l'auteur. L'une de ses victimes fut l'ex-maire Harry Cater.

Beaverdale, Sask — Mme Samuel Dunning, 75 ans, mère de l'hon. Charles Dunning, ancien premier ministre de la Saskatchewan et ancien ministre des finances à Ottawa, est décédée.

Montréal — Mgr A. Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, a fait l'acquisition d'un bateau de 67 pieds, grâce auquel il sera en mesure de ravitailler à moins de frais ses différentes missions du Nord.

Kingston, Ont — M. Léon Gérin a été élu président de la Société Royale du Canada.

Québec — Sept hommes ont été tués et un blessé par l'explosion d'un bâton de dynamite dans un canot sur le lac Creux, à 60 milles de Québec.

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick — Le premier ministre est allé à Saint-Jean, pour se joindre à la manifestation des Loyalistes de l'Empire qui descendirent sur ces rives il y a 150 ans. M. Bennett est descendant de l'une de ces familles loyalistes.

Montréal — L'enquête à propos de l'incendie de l'église Saint-Jacques n'est pas abandonnée et l'on continue avec la plus grande discrétion possible à tenter de découvrir si le feu ne serait pas d'origine criminelle.

Québec, — Un groupe d'étudiants de l'université de London (Ontario) étudieront la langue française, cet été, aux Trois-Pistoles.

Ottawa — M. Warren Delano Robbins, le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, a présenté ses lettres de créance au gouverneur général à Rideau Hall.

Hamilton — Le premier ministre du Canada, M. R.B. Bennett, a été fait docteur honoraire de l'université McMaster, à la collation des grades de cette institution.

Pretoria, Afrique du Sud — Le gouvernement de coalition que dirigent MM. Hertzog et Smuts a obtenu aux élections générales de mercredi 139 mandats sur un total de 150.

Les grandes puissances signeraient un pacte de dix ans

Le projet de Mussolini pour un pacte entre les quatre grandes puissances, visant à garantir la paix en Europe pendant au moins dix ans, a été accepté non officiellement par la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie.

Deux points importants qui, il y a deux mois, avaient soulevé les protestations de la France et de ses alliés de l'Est, ont été modifiés au point d'être pour ainsi dire rayés du texte original.

La décision finale est entre les mains des gouvernements concernés, mais l'on s'attend à ce que le pacte soit signé sous peu.

Les fermiers de l'Ouest et les Indiens sont radiophiles

Les fermiers de l'Ouest sont radiophiles. On constate en effet qu'ils sont de constants acheteurs d'appareils de T.S.F. dans les magasins de Winnipeg. C'est l'article le plus en demande. Beaucoup de ces appareils sont envoyés fort loin dans le Nord. Les Indiens et même les Esquimaux sont très férus de radio. La diffusion de la T.S.F. est en train de transformer les conditions de la vie dans le Nord. Les sons parviennent très clairs, et l'on ne craint pas les interférences dus au grand nombre d'appareils dans le voisinage.

On dit même que d'ingénieux colporteurs achètent des appareils de radio et vont les vendre très cher en des points éloignés du territoire.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le nouveau ministre du cabinet Anderson est battu à Kinistino

Kinistino, Sask. — John R. Taylor, candidat libéral officiel, a été vainqueur, lundi, dans l'élection partielle de Kinistino. Il a obtenu 4.192 voix contre 2.213 au candidat du gouvernement, — une majorité de 1.979.

L'élection était nécessitée par l'entrée dans le cabinet Anderson de l'hon. Charles McIntosh, élu comme libéral aux élections générales de 1929. Au cours de la dernière session, celui-ci était passé à la droite et il y a deux semaines il acceptait le portefeuille des ressources naturelles. En 1929, il avait obtenu une majorité d'un peu plus de 800 contre un adversaire indépendant.

La position actuelle des partis à la législature est comme suit: libéraux, 27; conservateurs, 24; progressistes, 5; indépendants, 5; sièges vacants, 2.

Deux femmes meurent dans un accident d'auto

Calgary — A 40 milles au sud-est de Calgary, un auto, en dérapant sur la route détrempée par la pluie, a culbuté dans un fossé rempli d'eau. Les trois femmes qui l'occupaient, incapables de se dégager parmi les débris de la machine, se sont noyées Les victimes sont: Mme Frederick Benz, 65 ans, mère de 11 enfants; Mme Edith Cote, 44 ans, mère de 10 enfants; Mlle Bernice Cote, 19 ans; fille de la précédente, qui conduisait l'auto.

L'histoire manitobaine

Kingston, Ont. — Parmi les travaux en langue française présentés à la Société Royale du Canada, qui a siégé à Kingston, signalons:

"L'élément français au Nord-Ouest et son action bienfaisante", par le juge L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface.

L'auteur expose à grands traits les services rendus par l'élément français dans les prairies de l'Ouest depuis la découverte de ces vastes territoires jusqu'à nos jours; comment il s'est enraciné dans le sol tout en conservant sa vie propre et distincte et son caractère ethnique. Il rappelle l'oeuvre civilisatrice des missionnaires et d'un grand nombre de laics éminents. Il termine ce tableau par un appel à la bonne entente avec tous les autres groupes pour travailler dans un effort commun à l'avenir de notre commune patrie.

Un million et demi d'acres de moins en blé dans l'Ouest

Le premier rapport de la "Searle Grain Co" sur la récolte du blé de 1933 indique une réduction d'environ 6 p.c. dans les emblavures du blé pour l'Ouest. Le Manitoba est en tête avec une réduction de 6.3 p.c.; la Saskatchewan, 5.9. p.c. et l'Alberta, 5.7. p.c. Calculée sur la base des emblavures de l'an dernier: 8.202.000 acres en Alberta, 15.543.000 en Saskatchewan et 2.651.000 au Manitoba, cette réduction représente un total d'environ 1.550.000 acres.

Mort d'un pionnier canadien-français du Nord

Manigotagan, Man — M. Arthur Quesnel, depuis un demi-siècle dans le commerce des fourrures, est mort ici après une courte maladie. Il était âgé de 76 ans.

M. Quesnel connaissait probablement mieux que personne au monde la région du Nord et en particulier le district autour du lac Winnipeg. Dans sa jeunesse, il en avait exploré à fond les deux rives et y avait fait des découvertes de minéraux. Il avait initié les Indiens à ces recherches et ce fut l'un deux qui lui apporta le premier échantillon d'or tiré des mines du Canada central.

Arthur Quesnel, né dans la province de Québec en 1858, était venu au Manitoba en 1878. Il vécut quelques années à Saint-Boniface et alla ensuite se fixer à Manigotagan, sur la rive est du lac Winnipeg. Ses ancêtres immédiats étaient dans le commerce des fourrures et son grand-père fut l'un des premiers traitants du Nord-Ouest. Il était un descendant direct de Jules-Maurice Quesnel, qui accompagna McKenzie en 1873, plus tard Fraser, et donna son nom à Quesnel, en Colombie-Britannique.

Le défunt laisse une veuve et douze enfants, tous au Manitoba. Ses funérailles ont eu lieu à Manigotagan le 18 mai.

La limite d'âge des juges

Ottawa, — Par un vote de 17 contre 11, le Sénat a rejeté le bill amendant la loi des juges. Le vote a été pris sur la deuxième lecture du bill auquel se sont opposés tous les sénateurs libéraux ainsi que trois sénateurs conservateurs: MM. C.-P. Beaubien, A.D. McRae et J.S. McLennan.

En vertu de ce bill, le gouvernement exigeait des juges des Cours supérieures des différentes provinces de prendre leur retraite à l'âge de 75 ans ou de se contenter du traitement que leur octroyait leur pension soit les trois quarts de ce qu'ils touchent quand ils rendent justice.

La défaite de ce bill est la première que se voit infliger M. Meighen, ancien premier ministre conservateur du Canada, depuis qu'il représente l'opinion de son parti au Sénat et la défend.

Le traité et les livres français

Ottawa, — Les officiers du ministère du revenu national donnent les renseignements suivants sur l'interprétation du traité franco-canadien en ce qui concerne les livres importés de France:

L'article ex 169 du traité franco-canadien décrète que les "livres, romans, contes, fables ou ouvrages analogues imprimés en France et en langue française non reliés, brochés ou en feuilles détachées, non compris les éditions annuelles dites de Noël, ou autres publications connues généralement comme livres pour la jeunesse et l'enfance, lorsque autorisés par ordre-en-conseil. Au même taux que la préférence britannique".

Au ministère du revenu national on déclare que dans ce cas le tarif sera de 15 pour cent.

L'article ex. 171: "Livres, imprimés, publications périodiques et brochures et leurs parties imprimés en France et en langue française N.D., non compris les régistres de comptabilité en blanc, les cahiers de modèles d'écriture, les cahiers pour écrire et les albums à dessin, lorsque autorisés par ordre en conseil; au même taux que la préférence britannique, soit en franchise".

Le centenaire de la Saint-Vincent-de-Paul à Paris

Paris, — Sept mille officiers, représentant les rameaux de la société Saint-Vincent-de Paul par le monde entier, se sont réunis à Paris en vue de célébrer le centenaire de la fondation de cette oeuvre par l'écrivain Frédéric Ozanam. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a été désigné comme légat papal à cette occasion.

Les fêtes, qui dureront quatre jours, ont commencé au collège Saint-Stanislas, où Ozanam fut jadis professeur.

Les deux représentants du Canada, C.-J. Magnan, de Québec, et J.-A. Julien, de Montréal, ont été les hotes de madame Marie Laporte, arrière petite-fille du fondateur.

Sérieuses représailles juives contre l'Allemagne

Leipzig, Allemagne. — Les représailles des Juifs contre la campagne antisémitique d'Allemagne ont pris une allure formidable vendredi. La fameuse foire des fourrures de Leipzig a été un fiasco complet à cause d'un boycottage international organisé par des acheteurs juifs.

On croit que l'absence complète des acheteurs anglais, français et américains a causé le retrait de fourrures valant $3,000,000.

Les affaires ordinairement faites à Leipzig ont été transférées à Beaver Hall, Londres, croit-on, car on remarque en cet endroit un regain d'activité.

On calcule que le commerce mondial des fourrures est controlé par des groupements juifs dans la proportion de 90 pour cent.

Deux aviateurs, le pilote J.-A.-C. Collins et le caporal D. Beckett se sont tirés avec de légères blessures de la chute de leur avion au lac du Bonnet. Leur passager, s'en est tiré indemne.

LE CHANCELIER HITLER PRONONCE UN GRAND DISCOURS PACIFIQUE

Il accepte avec reconnaissance le projet de Roosevelt et déclare que l'Allemagne est prête à désarmer — Les paroles et les actes

Berlin, — Au Reichstag rassemblé en session extraordinaire, le chancelier Hitler a déclaré que sa génération a trop souffert de la folie de la guerre pour l'"infliger aux autres". Mais, attaquant le traité de Versailles, il a dit qu'il exige la reconnaissance du droit que l'Allemagne a de vivre. Il a souligné que son gouvernement s'est voué à supprimer le communisme, à fournir du travail et à rétablir un gouvernement stable en Allemagne. Il a dit qu'il accepte avec reconnaissance le projet du président Roosevelt pour remédier à la crise internationale et il a promis de coopérer avec M. Roosevelt.

Pour entendre ce discours pacifique, le Reichstag s'est réuni dans la salle d'opéra Kroll. Les partisans du chancelier portaient tous l'uniforme de parti. Derrière la tribune, le drapeau à croix gammée était flanqué du drapeau aux anciennes couleurs impériales.

Le traité de Versailles

Du traité de Versailles, le chancelier a dit qu'il n'est pas une solution, mais que néanmoins aucun gouvernement allemand ne rompra de son propre chef un arrangement tel qu'on ne peut le remplacer que par un meilleur. Le pire effet du classement en vainqueurs et en vaincus qu'effectue le traité, c'est de priver les uns de moyens de défense et de permettre aux autres des armements excessifs. L'Allemagne réclame le désarmement des autres nations parce que l'égalité est morale, légale et sensée. Les vainqueurs devraient comprendre que les avantages du moment sont peu de chose si on les considère dans la perspective des siècles futurs.

C'est manquer de clairvoyance que de voler à des peuples des ressources économiques nécessaires à leur existence, a-t-il continué. L'idée de rendre service à d'autres peuples, en détruisant au point de vue économique un peuple de 65 millions, est si absurde que nul n'ose la formuler ouvertement.

Prêt à désarmer

Après s'être employé à démontrer que l'Allemagne est désarmée et qu'il ne faut pas du tout compter les troupes d'assaut des nazis et le Casque d'acier comme des corps militaires, puisque, a-t-il dit, le but de ces groupements est uniquement la lutte contre le communisme, le chancelier a affirmé que l'Allemagne est prête à jeter au rancart ce qui lui reste d'armements si les autres pays sont prêts à se désarmer dans la même mesure; qu'elle est prête à adhérer à un traité de non-agression. Elle comprend, a-t-il fait remarquer, que le projet d'inspiration élevée formé par le président Roosevelt, de faire des puissants Etats-Unis une garantie de paix en Europe tranquilliserait tous ceux qui désirent la paix.

Il a dit que l'Allemagne considère le plan britannique de désarmement comme un point de départ possible et qu'elle est prête à accepter de prendre cinq ans pour rétablir sa sécurité.

Au sujet du danger communiste, le chancelier a dit que les autres pays ne peuvent pas en comprendre toute l'étendue.

Les commentaires

Voici comment quelques-uns des principaux pays paraissent accueillir le discours du chancelier Hitler au Reichstag réuni en session extraordinaire:

En France, on parait être d'opinion qu'en somme les actes seuls peuvent montrer le désir de paix que l'Allemagne a manifesté par la voix de son chancelier. Dans les milieux gouvernementaux on dit qu'il faut attribuer à l'avertissement solennel du président Roosevelt la modération du discours de M. Hitler. L'ex-premier ministre M. Edouard Herriot dit que l'Allemagne réclamera l'égalité des armements navals après l'égalité des armements terrestres, les "flottes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis après l'armée de la France". Un membre du cabinet a dit que le chancelier a fait le discours le plus subtil, le plus adroit et le plus intelligent qui soit tombé de la bouche d'un homme politique d'Allemagne ces derniers temps.

En Angleterre, on dit que le discours du chancelier dissipe une lourde anxiété, mais qu'il faut évidemment qu'il se traduise en actes. Londres a noté particulièrement que le chancelier a laissé entendre que l'Allemagne pourrait bien se retirer de la conférence de désarmement et de la Société des nations.

Washington dit que le président Roosevelt est très heureux de l'acceptation de son projet de paix par le chancelier Hitler.

En Italie, le discours a causé une bonne impression, mais les autorités s'abtiennent de tout commentaire en prévision d'une déclaration possible du premier ministre Mussolini.

Parlement Fédéral

AUTOUR DE LA REDISTRIBUTION

Une grande bataille est engagée depuis lundi autour de la nouvelle carte électorale dans Québec, l'Ontario et la Saskatchewan

Ottawa — Tout indique que la semaine parlementaire qui a commencé lundi sera la plus active et probablement la plus tumultueuse, non seulement de la session, mais de tout le Parlement actuel. La Chambre a en effet abordé la révision électorale, après que ministériels et oppositionnistes ont renoncé définitivement à s'entendre sur la question.

Le gouvernement avait désigné un comité de conciliation, comprenant plusieurs vétérans de la politique fédérale qui ont déjà été témoins de révisions antérieures, notamment sir George Perley, M. Ernest Lapointe, M. Charles Stewart.

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, et M. Robert Gardiner, ancien chef des fermiers-unis de l'Alberta, faisaient aussi partie de ce comité qui devait travailler de concert avec la Commission parlementaire de la carte électorale afin d'en arriver à un compromis honorable pour tous les partis.

Les conciliateurs n'ont pas été plus heureux que les réviseurs de la commission parlementaire. Tout espoir d'entente s'est évanoui à propos de trois des provinces: le Québec, l'Ontario et la Saskatchewan.

Le premier ministre avait dit, l'autre jour, que s'il ne pouvait y avoir d'entente à l'amiable, le gouvernement se verrait dans l'obligation d'employer la "force brutale" — le mot est de M. Bennett — pour faire passer sa mesure, car il n'admettait pas qu'une minorité parlementaire dicte ses volontés à ceux qui sont la majorité.

Le leader de l'opposition, M. MacKenzie King, a répondu, que l'opposition ne s'en laissera pas imposer, qu'elle est disposée à faire, sur cette question, une lutte serrée, qu'elle défendra jusqu'au bout les droits de la minorité. M. MacKenzie King, qui était d'humeur batailleuse, a même ajouté que l'opposition tiendra à voir pendant combien de temps elle peut résister à cette "majorité brutale", dont le premier ministre a fait mention.

Destruction d'une caserne historique

Medicine Hat, Alberta — L'incendie a détruit un bâtiment occupé par la police montée du Nord-Ouest depuis 1883. C'était un bâtiment historique, car il datait du temps où cette région n'était pas colonisée. En 1883 la police protégeait les colons en train de s'établir contre les Indiens hostiles et des bandes d'aventuriers nomades. Le chemin de fer du Pacifique Canadien venait d'être construit en cet endroit. Le bâtiment détruit par l'incendie servait de salle de mess aux officiers.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

La semence de maïs est de bonne qualité

Les résultats des essais de germination de semence de maïs au laboratoire fédéral de la Division des semences à Toronto indiquent que de beaucoup la plus grande partie de la semence de maïs actuellement offerte dans le commerce a une bonne capacité germinative; la plupart des lots offerts ont une germination égale au No 1 et ceux qui sont classés dans les catégories No 2 et No 3 sont relativement peu nombreux. On entretenait quelques craintes au sujet de la qualité de la semence de maïs de la récolte de 1932 dans le sud-ouest de l'Ontario, parce que l'on savait que le blé d'Inde récolté tard est exposé aux intempéries et que la pluie avait été plus forte que d'habitude, mais ces craintes sont maintenant dissipées.

L'utilité du blé garnet

Le Ministère fédéral de l'Agriculture cherche actuellement à combiner ensemble les meilleures qualités des blés Garnet et Reward, et si le succès couronne les essais actuellement en marche, dit M. Newman, céréaliste du Dominion, il serait difficile d'estimer à sa juste valeur l'avantage qui en résultera pour le Canada. On ne considère pas que le Garnet soit l'égal du blé Marquis au point de vue de la qualité, mais beaucoup de cultivateurs font rapport que le Garnet leur permet de continuer à cultiver sur des fermes où, sans cette variété, il aurait fallu tout abandonner. On ne recommande pas cependant le blé Garnet pour les districts où le Marquis ou le Reward viennent bien.

La garde des moutons sur les prairies

La garde des moutons sur les Prairies pendant l'été se pratique de différentes façons suivant les conditions où se trouve le ranch. Il y a cependant trois façons principales, basées sur le soin des moutons pendant la nuit. Certains ranchers rentrent leurs animaux dans un corral pendant la nuit; d'autres, qui n'ont pas de corral, emploient le même terrain toutes les nuits; enfin, les troisièmes suivent le système semi-nomade, qui consiste à changer de place toutes les nuits.

La confection des haies exige de la prévoyance

Il faut des années de prévoyance pour bien tailler les haies. Une végétation de 1 pouce laissée chaque année sur toute la haie équivaut à un accroissement de largeur de 2 pouces par an, si bien qu'au bout de vingt-cinq ans la haie aurait plus de quatre pieds de large à la base. La haie sera plus épaisse et plus facile à régler si l'on rogne presque jusqu'au vieux bois tous les ans. Un bon moment pour faire la taille est la fin de juin; c'est du moins la leçon enseignée par quarante années d'expérience à la ferme expérimentale centrale.

Le refroidissement du lait et son utilité

Rien n'est plus facile que d'empêcher les bactéries de se développer dans le lait. Dans le lait qui est tenu à 40 degrés F., le nombre de bactéries n'accuse à peu près aucun changement à la fin de 24 heures; à 50 degrés le nombre a quadruplé au bout de 24 heures et à 60 degrés il a centuplé ou presque, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture. Le lait devrait donc être refroidi aussi promptement que possible. Le lait qui sort de la vache contient une substance que l'on appelle lacténine et qui, pendant quelque temps, peut empêcher les bactéries de se multiplier. Si le refroidissement est retardé, cet effet de la lacténine disparait bientôt; si au contraire le lait est refroidi promptement, la lacténine conserve sa puissance pendant 24 heures ou plus.

Le mélinot n'est pas un trèfle

Le mot "trèfle" dans son acceptation générale comprend les trèfles rouge, incarnat et de Hollande, le trèfle d'odeur ou mélinot, le trèfle d'arsike, la luzerne et la lupuline. Mais au point de vue botanique la lupuline, la luzerne et le mélinot ne sont pas de vrais trèfles, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent pas au genre *trifolium*, la vraie plante du trèfle.

Mesures-étalons canadiennes

Il y a certains étalons de poids ou de mesures en vogue dans certaines parties des Etats-Unis et qui sont illégaux au Canada quoiqu'ils soient assez souvent employés. Par exemple, la chopine, la pinte et le gallon américains ont une capacité de 16.6 pour cent de moins que les étalons légaux canadiens (impériaux).

Récolte de grande culture sur les prairies

Plus des deux tiers des récoltes de grande culture sont concentrés sur les trois provinces des Prairies et la plus grande partie de cette étendue est ensemencée en récoltes de grain; le blé prédomine. On peut dire d'une façon générale que les étendues à blé couvrent les plaines à herbe courte du sud à partir de la vallée de la Rivière Rouge du Manitoba jusqu'aux pieds des montagnes dans l'Alberta et qu'elles atteignent leur plus grande largeur dans le centre de la Saskatchewan.

Parcours idéal pour les poussins

Un champ de trèfle à côté d'un champ de blé d'Inde ou d'un verger, où ils peuvent se procurer toute la verdure et l'ombrage qui leur sont nécessaires, fait un parcours idéal pour les poussins qui n'exigent que très peu de travail dans ces conditions. On se sert presque exclusivement de la trémie pour les nourrir. Le Ministère fédéral de l'Agriculture a préparé des plans montrant une trémie satisfaisante pour le parcours et d'autres constructions pour les volailles.

Plus de noms que de variétés

On désire encore une fois appeler l'attention des producteurs de semence sur les dispositions de la loi des semences au Canada. A venir jusqu'à 1923 le nombre de noms de variétés sous lesquels la semence des différentes récoltes de grande culture et de jardin se vendait au Canada se chiffrait par environ 12,000. Dans certains cas on employait des centaines de noms de variétés pour une seule espèce de légumes de jardin, et le nombre de variétés d'avoine était stupéfiant. La liste a continué à se développer jusqu'à ce qu'un article eut été inséré dans la Loi des semences, stipulant qu'après le 31 mars 1923 la semence portant des noms de variétés devrait être éprouvée et autorisée avant d'être offerte en vente. Cet article est encore en vigueur et la loi des semences vise toutes les personnes qui offrent de la semence en vente.

Les abeilles pillardes

C'est surtout vers la fin de l'été que les abeilles sont le plus portées à piller du miel, mais il ne faut pas oublier qu'elles peuvent le faire à n'importe quelle époque de l'année. Lorsqu'il fait chaud et qu'il n'y a que peu ou point de miel sur les fleurs, les abeilles cèdent facilement à la tentation de le prendre là où elles peuvent en trouver. Après une bataille plus ou moins prolongée, elles envahissent les ruches plus faibles et en pillent le miel pour l'emporter dans leurs propres ruches. Les vieilles abeilles pillardes ont une apparence luisante; elles se sont usé le poil en pénétrant dans tant de différentes ruches. Il ne faut pas laisser s'affaiblir une ruche, dit l'Avicülteur du Dominion, et il ne faut jamais exposer du miel ou du sirop dans le rucher.

Le soin des truies portantes en été

(Notes des fermes expérimentales)

La truie portière est une machine dont la durée dépend en grande partie des soins qu'elle reçoit. Pendant la gestation et surtout lorsque la portée qu'elle élève est nombreuse, la truie assimile de grandes quantités de nourriture. Si, entre les gestations, on peut donner à l'appareil digestif un changement complet sans que la truie maigrisse trop, on peut compter que celle-ci sera en bien meilleur état pour produire la nouvelle portée de gorets qu'on attend d'elle.

Pour voir si l'on pourrait obtenir ce résultat, nous avons pris, en 1932, dix truies du troupeau de reproduction de la Station expérimentale fédérale de Scott, Sask., pour les mettre sur un bon pâturage de navette et d'avoine, après que leurs portées avaient été sevrées à la fin de mai et au commencement de juin. Elles ont reçu une quantité abondante de grain jusqu'à ce qu'elles aient repris leur état normal, et pendant ce temps elles n'ont pâturé que très peu. Le 27 juin, on a cessé complètement de donner du grain et tout le groupe de truies a été soigneusement pesé. Au bout de cinquante-cinq jours sans grain on a constaté, par un autre pesage, que le groupe pesait soixante livres de plus qu'au 27 juin, lorsqu'on avait cessé de donner du grain. Après cette date (le 21 août) le pâturage n'était plus aussi luxuriant et il faisait chaud, aussi la perte de poids jusqu'au 27 septembre a été en moyenne de 34 livres par tête. A ce moment les truies ont été mises sur un pâturage d'avoine tardive dont les épis commençaient à trouer la gaine et elles y ont vécu pendant dix jours sans perte ni augmentation de poids, après quoi il a été nécessaire de leur donner une légère ration de grain à cause du pâturage limité.

Les autres truies portières avaient été saillies pour donner des portées d'automne, et c'est pourquoi elles ne peuvent être comparées au groupe qui précède, mais il est évident cependant que l'on peut maintenir des truies en assez bon état, pendant deux ou trois mois, pendant la période de repos, sans leur donner de grain, à condition qu'il y ait un pâturage succulent et abondant à leur disposition.

E. VAN NICE
Station expérimentale fédérale, Scott, Sask.

L'eau est nécessaire aux abeilles

(Notes des fermes expérimentales)

L'eau est nécessaire aux abeilles pour l'élevage du couvain. Les apiculteurs n'ignorent pas ce détail; en fait il est connu depuis le temps d'Aristote et peut-être même avant cela. Et cependant, on l'oublie encore trop souvent. Dès le printemps et les premiers jours de l'été, lorsqu'il n'y a encore que peu ou point de nectar à rentrer, on voit les abeilles qui ramassent l'eau dans la neige fondante, ou partout où elles peuvent s'en procurer, volant souvent de longues distances pour l'obtenir, et beaucoup d'entre elles s'épuisent et meurent en ce faisant. Ce sont là des fatigues qu'on doit leur éviter, car c'est en somme l'apiculteur qui y perd. Tous les soins du rucher, pendant la première partie de la saison, doivent avoir pour but de conserver l'énergie des abeilles et de stimuler la production du couvain. Une bonne provision d'eau, d'accès facile, est tout aussi essentielle à cette époque de l'année que la nourriture et la protection.

Un article qui a paru dans un journal apicole paru récemment cite deux expériences montrant que dans un cas vingt colonies d'abeilles ont absorbé 132 livres d'eau pendant une période de quatre semaines, tandis qu'un autre groupe de 12 colonies a absorbé 112.5 livres. Ceci ne tient pas compte de la quantité d'eau obtenue d'autres sources.

Au Service de l'apiculture de la ferme expérimentale centrale à Ottawa, on voit souvent les abeilles qui recueillent de l'eau dans la neige fondante pendant les journées chaudes de mars. Bientôt après cela, une auge spéciale de cinq pieds de long par un pied de large est tenue remplie d'eau courante, et dès que la température le permet, cette auge, ainsi que le terrain humide qui l'entoure, sont littéralement couverts d'abeilles, du matin au soir. Il n'est pas nécessaire d'entretenir un abreuvoir compliqué; tout récipient ou toute chaudière propre qui ne coule pas, suffira pour cela, à condition que l'on mette quelque chose dans l'eau pour empêcher les abeilles de se noyer. Le liège moulu, les ripes de planeurs ou les copeaux, ou bien encore un petit radeau flottant perforé de trous, permettront aux abeilles de se poser. Une chaudière couverte, d'où l'eau peut tomber goutte à goutte sur une planche inclinée et ruisseler le long de cette planche, vaut mieux qu'un contenant ouvert, car elle est moins dangereuse pour les abeilles. Cet abreuvoir doit être placé dans un endroit chaud et abrité dans le rucher et tenu toujours bien rempli d'eau jusqu'à ce que la récolte principale de miel ait commencé.

C. B. GOODERHAM
Apiculteur du Dominion.

Plantes fatales pour les animaux

Une enquête conduite de 1929 à 1931 a établi que plus de 11.2 pour cent des moutons qui sont morts dans l'Ouest du Canada pendant cette période, ont été empoisonnés par des plantes vénéneuses, spécialement le camas ou zigadène (de la famille du lis). Tout dernièrement encore des bêtes à cornes ont été empoisonnées par des pieds d'alouette (famille de la renoncule). Ces faits appellent l'attention sur le danger que présentent les plantes vénéneuses, et nous croyons utile de donner ici la liste de celles qui sont les plus communes et les plus dangereuses pour les bestiaux:

Cheval: l'ergot, la fougère à l'aigle, la prêle, l'ivraie, la nielle, le loco, la ciguë aquatique.

Bêtes à cornes: l'ergot, la fougère à l'aigle, l'ivraie, la nielle, la renoncule scélérate, le pied d'alouette, le loco, la grande ciguë, la ciguë aquatique, l'ache d'eau, la kalmie, l'eupatoire à feuilles d'ortie, l'herbe de St-Jacques.

Moutons: l'ergot, l'ivraie, le camas, la nielle, l'anémone pulsatille, le lupin, le loco, la grande ciguë, la ciguë aquatique, la kalmie, l'eupatoire à feuilles d'ortie.

Porcs: la fougère, la nielle, la ciguë aquatique.

Volailles: l'ergot, l'ivraie, la nielle, et les autres graines nuisibles dans les criblures.

La conservation des oeufs à la maison

Le Ministère de l'Agriculture conduit depuis bien des années des recherches sur la façon de conserver les oeufs, et il a constaté que deux moyens de conservation, l'eau de chaux et l'eau de verre (silicate de soude) sont très satisfaisants, bien supérieurs en tous cas au grand nombre d'autres préservatifs qui ont été essayés.

On prépare l'eau de chaux en faisant éteindre de la chaux vive qui vient d'être brûlée. On l'éclaircit avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait la consistance de la crème, puis on continue à éclaircir en brassant constamment jusqu'à ce qu'on ait la quantié désirée. On peut employer immédiatement l'eau de chaux qui en résulte — sans attendre qu'elle se soit déposée — ou on peut la laisser reposer pendant une heure ou deux et déverser le liquide clair du dessus pour le séparer du dépôt de chaux non dissous (excès de chaux). En suivant ces instructions et en employant de la chaux vive à raison de 1 livre pour 5 gallons d'eau, on obtient une eau de chaux "saturée" très bonne pour la conservation des oeufs. Si l'on n'a pas de chaux vive, on peut se servir de chaux hydratée (chaux éteinte). Les oeufs que l'on a mis au préalable dans une jarre, un baril étanche ou un autre récipient, sont recouverts de cette eau de chaux et mis dans un endroit frais. N'ajoutez pas de sel à l'eau de chaux et tenez recouvert le vaisseau qui contient les oeufs.

On peut se procurer du silicate de soude (Eau de verre), le préservatif bien connu, chez les pharmaciens et les épiciers. Il se vend sous forme liquide ou solide. On a fait l'essai d'un grand nombre de solutions différentes de 2 à 10 pour cent, c'est-à-dire de 2 à 10 livres par 10 gallons d'eau. On a constaté qu'une solution à 5 pour cent donne de meilleurs résultats qu'une solution plus forte. Le silicate de soude se dissout facilement; il suffit de le mettre dans l'eau.

Les résultats donnés par le silicate de soude ont été en somme assez satisfaisants, mais l'eau de chaux s'est montrée meilleure dans les essais conduits à Ottawa. Les oeufs que l'on ouvre présentent moins de coloration du blanc et des jaunes plus globuleux.

Les choses essentielles pour obtenir de bons résultats sont: 1o N'employez que des oeufs parfaitement frais; 2o plongez les oeufs complètement dans la solution pendant toute la période de conservation jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être employés; 3o conservez les oeufs dans un endroit frais. Une température de 40 à 45 degrés F., aide sans doute à conserver un bon goût aux oeufs.

A propos des déchets d'abattoir

Le tankage, que l'on appelle en français déchets d'abattoir ou viande cuvée, est un sous-produit des abattoirs. Il se compose de tissus animaux, de sang, d'os, de matières organiques ou déchets, traités à la vapeur vive, séchés et broyés. On exige que les produits désignés sous ce nom ne contiennent pas moins de 6 pour cent d'azote et pas moins de 6 pour cent d'acide phosphorique total.

Avec les déchets de tankage qui ne peuvent pas servir pour l'alimentation du bétail, on fabrique un engrais pour la terre, qui est employé généralement dans la fabrication de mélanges commerciaux. Cet engrais fournit une partie de l'azote et de l'acide phosphorique nécessaire, il améliore l'état physique du mélange et l'empêche de se durcir ou de se prendre en mottes. Les engrais organiques de ce genre sont en fait beaucoup plus lents que les engrais azotés inorganiques et l'on considère, pour certaines raisons, qu'ils ont une action lente mais durable.

Le "tankage de poubelle" (Garbage tankage) dit le Dr Frank T. Shutt, Chimiste du Dominion, dans le bulletin No 145, publié par le Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, est fait de déchets animaux et végétaux provenant des cuisines. Il contient approximativement 2½% d'azote, de 1½ à 2% d'acide phosphorique, et entre ½ et 1% de potasse. Il ne faut pas confondre cette substance avec le tankage animal, dans lequel il est interdit de l'employer comme adultérant. Le tankage de poubelle est employé par certaines maisons d'engrais chimiques comme véhicule, ou substance de remplissage dans la préparation d'engrais mixtes.

Tout le monde sait que les terres hautes conviennent mieux pour les moutons que les terres basses. C'est surtout parce que les terres basses et humides présentent des conditions plus favorables pour l'incubation des oeufs des différents vers qui vivent en parasites sur les moutons.

La faculté de conservation du lait est réglée plutôt par la température à laquelle il est conservé, que par tout autre facteur. Pour que le lait se conserve bien, il faut qu'il soit refroidi à environ 45 degrés F., et maintenu à cette température.

D'après les derniers chiffres publiés, il y a au Canada 278 établissements qui s'occupent de la fabrication des conserves de fruits et de légumes et de celle du vinaigre, du cidre, des cornichons et des sauces.

BELLE VOIX ET FORTE POIGNE

Un candidat qui ne manquait pas de moyens ingénieux pour captiver son auditoire, c'était Joseph Turcotte, des Trois-Rivières, qui fut président de la Chambre en 1861. Orateur de haute distinction — on peut même dire un des plus puissants tribuns du pays — il était doué en même temps d'une voix de baryton superbe.

Quand il se présenta pour la première fois aux électeurs du Comté de St-Maurice, il ne fut pas bien reçu partout. Dans une des paroisses du Nord par exemple, on ne voulut pas l'entendre parler. On lui fit un véritable charivari.

— C'est inutile de vous entêter, Monsieur Turcotte, lui dit quelqu'un, ils ne vous laisseront pas parler.

— Mais je ne veux pas parler, dit Turcotte, je veux chanter.

— Ah! il ne veut pas parler, il veut chanter!....

— Il veut chanter?

— Oui.

—Ah ben, c'est une autre paire de manches, ça; qu'il chante, si c'est un beau chanteux, on l'écoutera.

Et voilà Turcotte qui entonne de sa plus belle voix:

Si vous voulez ben m'écouter,
J'ai t'une histoire à raconter.

Et ainsi de suite. Il leur dit comme ça tout ce qu'il avait à dire, en chantant.

— Cré mardi! fit un habitant, il chante mieux que Xavier Baron.

— Ben sûr qu'il chante mieux que Xavier Baron! dirent les autres.

Xavier Baron était le chantre en renom de la paroisse; de plus il était d'une force herculéenne.

— Il peut chanter mieux que Xavier Baron, fit quelqu'un, mais je gagerais bien qu'il ne tirerait pas au poignet avec lui!

— Est-il ici? demanda Turcotte.

— Non.

— Vous voulez tirer au poignet avec Xavier Baron, c'est pas mal effronté!

— Allez le chercher, répète Turcotte.

On amène Xavier Baron, on apporte une table, des chaises et nos deux champions s'attablent face à face sur le perron de l'église. Turcotte était manchot, et comme tous les manchots, il avait une double force dans le bras qui lui restait.

— Ah! ça, dit-il, un marché! Nous allons tirer "en trois coups les deux meilleurs". Si Xavier Baron me renverse, je pars d'ici dans dix minutes, et vous ne me reverrez jamais de votre vie; mais si je le renverse, vous votez tous pour moi?

— C'est correct.

— C'est-y fait?

— C'est faite!

Et, au grand ébahissement de la foule, Joseph Turcotte amena trois fois de suite le poing de son adversaire sur la table. On le porta en triomphe, et c'est au vote de cette paroisse qu'il dut son élection!

Louis FRECHETTE.

Le fisc vaincu par un contribuable récalcitrant

Rennes. — M. Leloup, mécanicien agricole à Laval, devait encore 2,000 francs environ au percepteur sur ses impôts de 1932. Il demanda un délai de paiement jusqu'au 23 avril; ce délai lui fut refusé. Une première saisie eut lieu le 31 mars et donna lieu à quelques incidents. L'huissier, qui avait saisi pour 100,000 francs de matériel, voulut l'emporter à la salle des ventes. Leloup s'y refusa, affirmant que la vente devait avoir lieu chez lui. Le lendemain étant un samedi, Leloup avertit le représentant de la loi qu'il faisait la semaine anglaise et le pria de repasser le lundi.

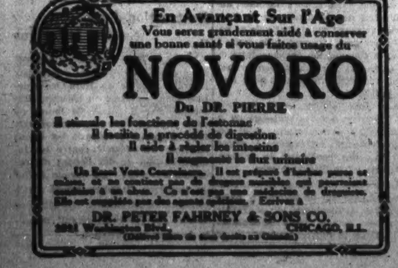
Le lundi, l'huissier, le commissaire et de nombreux agents étaient présents au rendez-vous. Il y avait également de nombreux manifestants. Les hommes de loi essayèrent d'entrer, mais sur toutes les serrures Leloup avait branché le courant électrique. Un employé de la compagnie vint couper le courant, mais Leloup actionna un groupe électrogène. Au-dessus de la table où devait s'asseoir le commissaire-priseur, Leloup, suivant la méthode américaine, avait installé un nœud coulant. Sous les quolibets de la foule, les agents du fisc préférèrent se retirer.

Une nouvelle tentative de vente a eu lieu; mais de nombreux membres de la Ligue des contribuables de l'Ile-et-Vilaine étaient venus apporter du renfort à Leloup. Il y avait plus de 2,000 manifestants.

Dans ces conditions, le préfet de la Mayenne a cru sage de donner l'ordre de surseoir à la saisie.

L'exportation du Bétail canadien

Les éleveurs de la région se plaignent que le commerce d'exportation des bestiaux de l'Ouest canadien est loin d'être ce qu'il pourrait être. La faute en est au nombre insuffisant de bateaux aménagés pour le transport des bestiaux. Des démarches auprès des autorités d'Ottawa seraient restées sans réponse. Il n'y a que six bateaux consacrés au transport en Angleterre du bétail canadien. Ils emmènent chacun 450 têtes par voyage. Au total, ils sont susceptibles de transporter 45,100 têtes par an, alors que le Canada pourrait facilement en exporter 100,000. Les éleveurs demandent la construction ou l'aménagement d'au moins un bateau supplémentaire.



VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 MAI 1933 — NUMERO 52

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Aider la presse catholique veut dire aimer toutes les oeuvres catholiques, la foi, les bonnes moeurs, les associations catholiques, la liberté, les droits de la conscience, l'Eglise et Dieu: catholiques, faites votre devoir!
MGR RUCH, évêque de Strasbourg.

Quelques leçons de la crise

Essayons de dégager quelques-unes des leçons de la crise, en nous aidant encore des *Problèmes économiques de l'heure présente* de Lucien Romier.

Lorsqu'on examine la question du chômage dans le monde, on s'aperçoit qu'il sévit plus particulièrement dans les pays où il y a le maximum de concentration urbaine: les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre. Une ville ne produit rien pour l'alimentation de l'homme. Le citadin sans travail doit être immédiatement secouru, ou il meurt de faim. Le cultivateur, même si ses produits ne se vendent pas, a un avantage incontestable auquel il ne songe peut-être pas assez: il peut toujours se nourrir et vivre libre.

Dans l'armée imposante des chômeurs, il y a une catégorie assez nombreuse de travailleurs agricoles et autres que l'industrie a déracinés. On les trouve de préférence parmi les manoeuvres et les employés, c'est-à-dire parmi ceux qui fournissent en ce moment la plus grosse proportion des sans-travail. Les émigrants de la terre sont fatalement voués aux besognes non spécialisées et les moins stables. Quand ils n'ont pas reçu une instruction quelconque, ils deviennent terrassiers ou manoeuvres, et quand ils ont reçu de l'instruction, ils deviennent employés sous un nom quelconque, ce qui est une autre manière d'être manoeuvres, avec cette différence que l'on a des frais de vêtements supplémentaires. Par conséquent, ce qui augmente la masse des chômeurs dans le monde, c'est incontestablement la proportion considérable des gens qui ont été déracinés des campagnes par l'industrie depuis dix ou quinze ans".

* * *

Puissent ceux pour qui il n'est pas trop tard entendre de nouveau l'appel de la terre et lui demeurer fidèles cette fois! Il faut surtout espérer qu'à la suite de cette expérience, les cultivateurs seront moins tentés de pousser inconsidérément leurs fils vers des emplois de ville en général peu enviables.

La leçon vaut aussi pour les citadins et les autorités chargées de veiller à l'éducation de la jeunesse. On devrait donner autant que possible aux jeunes gens une instruction technique. Un homme qui a un métier et qui peut offrir à son voisin quelque chose répondant à un besoin précis, risque moins qu'un autre de chômer. Au contraire, celui qui représente dans la vie économique des services de commodité et non pas des services de nécessité, celui qui dispense son voisin de travailler, ou l'employé qui fait un travail que le patron juge n'avoir pas le temps de faire, le manoeuvre qui balaie l'usine ou qui sert le technicien, ceux-là sont toujours les premiers sacrifiés en temps de crise. Pour assurer son gagne-pain et son indépendance, il faut avoir un métier et produire quelque chose. N'y aurait-il pas moyen de réagir — il en est grand temps — contre cette abdication croissante de la personnalité, cet état d'esprit si répandu qui fait que la jeunesse considère comme idéal l'emploi où il n'y a pas d'initiative à prendre, mais rien que des ordres à exécuter?

* * *

La loi du travail reste d'ailleurs, aujourd'hui plus que jamais, la première loi du progrès économique et social. M. Romier, qui a beaucoup voyagé et rencontré de nombreux privilégiés de la fortune, affirme qu'il n'a jamais vu un homme ayant réellement réussi, qui n'ait dû sa réussite au travail. Quand l'effort n'est pas venu directement de lui-même il remonte à ses parents ou à ses ancêtres. D'après les constatations les plus sûres, il n'est pas de fortune, pas de bien acquis qui résiste à plus de trois générations. Du fait des impôts, des risques généraux de dépréciation ou des changements de conditions économiques, toute fortune non renouvelée est automatiquement détruite en 40 ou 50 ans, — voire même en beaucoup moins. Il suffit de regarder un peu autour de soi pour se rendre compte que cette règle ne pèche pas par excès de rigueur. Celui qui ne refait pas sa fortune par le travail est donc condamné à finir quelque jour dans la pauvreté

Une autre loi non moins catégorique; aucune fortune durable ne s'est édifiée sur la spéculation. Les plus habiles ou les plus heureux ne réussissent qu'à ne pas se ruiner. Personne ne peut donc trouver dans la spéculation une compensation à la déficience du travail.

Ce sont là des vérités fondamentales que notre monde moderne avait besoin de se faire rappeler.

Pour finir par un mot de réconfort, citons celui-ci d'un des plus grands hommes d'affaires de l'Europe: "On ne progresse que dans les périodes de gêne ou de crise".

Donatien FREMONT.

A.C.J.C.

A l'approche du Congrès

L'année acéjiste touche à sa fin: le congrès des 10 et 11 juin la clôturera. Si nous jetons un coup d'oeil sur les rapports des activités de nos cercles, nous pouvons affirmer avec fierté que les jeunes de la région manitobaine n'ont pas chômé.

L'ardeur, l'entrain, l'esprit de travail et de discipline se sont maintenus à un niveau très élevé. Le bilan de nos oeuvres nous fait honneur.

Nos membres se sont pénétrés de la devise de notre association et l'ont réalisée intégralement.

Retraites fermées, communions mensuelles, adoration du jeudi saint, veillée d'armes, autant d'actes de piété qui, tout en affermissant nos membres dans leur foi et les préparant par une vie intérieure intense à l'apostolat, donnaient dans nos paroisses un puissant exemple de vie chrétienne sincère.

Le mot d'ordre de l'année: la décentralisation. Nos cercles ont attaqué ce sujet avec entrain. Quelle étude passionnante et bien propre à nous aider à trouver le remède aux maux qui nous affligent tous!

L'A.C.J.C. ne vise pas à former des idéalistes, des théoriciens; elle cherche, par tous les moyens, à faire de ses membres des réalisateurs, des apôtres. C'est ce qu'il nous faut en ces temps de crise et de chaos.

Aux doctrines néfastes du socialisme sous toutes ses formes, il faut opposer les doctrines salvatrices de l'Eglise, notre mère. Puisant nos renseignements dans les encycliques des papes et les ouvrages les plus sûrs, nous avons donné à nos membres les principes vrais de la doctrine sociale de l'Eglise.

Notre travail a sûrement porté des fruits. Ce n'est peut-être rien d'ostensible, mais c'est tout de même quelque chose de réel.

Si dans nos paroisses, les esprits sont plus calmes, moins portés à la révolte, plus respectueux de l'autorité et de l'ordre, c'est dû, en partie, à l'apostolat discret mais effectif exercé au milieu de leurs concitoyens par nos jeunes gens.

La piété et l'étude tout en disciplinant le jeune homme, le préparent à l'action. Cette partie de notre programme n'a pas été négligée. Nos cercles ont prêté un concours empressé à toutes les oeuvres nationales et paroissiales. L'Association d'Education, notre société de défense, n'a pas d'alliés plus sûrs et plus zélés que nos groupes de l'A.C.J.C.

L'année a été bien remplie. Au congrès, nous ferons une revue détaillée de notre travail.

Nous comptons sur une assistance nombreuse.

C'est votre congrès, faites-en un succès.

J.-Camille Fournier,
Président régional.

De-ci de-là

Le R.P. Morice, O.M.I.

Le R.P. Adrien Morice, O.M.I., antropologiste et philologue distingué de l'Ouest, vient de recevoir de l'Université de la Saskatchewan le titre honoraire de docteur en droit. Il fut naguère le premier à qui la même Université décerna le titre de maître-ès-Arts.

Nos lecteurs sont au courant des travaux de missionnaire du R.P. Morice en Colombie-Britannique, par ses "Souvenirs" publiés récemment ici-même. Son séjour chez les Dénés lui a permis de faire des études très importantes sur les moeurs et les langues de ces tribus indiennes. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques de grande valeur et d'un dictionnaire de la langue des Porteurs.

Le R.P. Morice est considéré comme l'une des plus hautes autorités du pays en tout ce qui touche à la science des Indiens. Ses mérites ont été officiellement reconnus par l'Académie française, les Sociétés de Philologie et de Géographie de Paris, l'Association Anthropologique d'Amérique et de nombreuses autres sociétés savantes.

La "Liberté" est heureuse de féliciter son éminent collaborateur, le R.P. Morice, pour la nouvelle distinction qui vient de lui être conférée par l'Université de la Saskatchewan.

Le fascisme au Manitoba

Les Juifs du Manitoba l'ont échappé belle. Un peu plus, ils subissaient le sort de leurs malheureux compatriotes d'Allemagne. Heureusement, la police veillait. Elle a opéré une descente fructueuse dans les quartiers généraux du parti fasciste manitobain, sis 500, rue Young, où demeure son chef, Arthur Hart-Parker.

D'après les papiers saisis, il s'agit d'un mouvement dont les tendances sont nettement pro-hitlériennes et antisémistes. Ses buts principaux sont: expulser de la politique les politiciens véreux; expulser les Juifs des positions politiques; combattre le communisme et le judaïsme; rendre le Canada aux Canadiens et accorder un meilleur traitement aux anciens soldats et à leurs familles; expulser tous les étrangers des positions gouvernementales et municipales; obtenir un moratorium de dix ans pour les dettes de guerre.

Le chef fasciste est un Ecossais de 36 ou 37 ans, ancien soldat, plein de détermination et confiant dans le succès de sa cause. Il a refusé de divulguer le chiffre de ses partisans, se contentant de dire qu'il est considérable.

Le procureur général décidera s'il y a lieu à poursuite, en vertu de l'article 98 du code criminel concernant les séditions et assemblées illégales.

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 27 mai 1913)

L'hon. Joseph Bernier a été réélu par acclamation député de Saint-Boniface. A la suite de son élection, le nouveau ministre a fait la déclaration suivante:

"Je déclare que mon entrée dans le gouvernement Roblin n'est le résultat d'aucun compromis. Mes idées et mes principes sont les mêmes qu'ils ont toujours été. Le gouvernement Roblin ne se compose pas d'esclaves; en m'invitant à faire partie de son cabinet, sir Rodmond Roblin ne m'a pas plus obligé à renoncer à mes idées qu'il n'a demandé à mes collègues de renoncer aux leurs."

* * *

Mgr Langevin, assisté de MM. les abbés Béliveau et Prud'homme, bénit le 26 mai le couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à Saint Boniface.

Augmentation des salaires aux Etats-Unis

New-York. — Les ouvriers américains sont retournés au travail par centaines et bon nombre pour lire sur les portes des manufactures que les salaires avaient haussé de 10 pour cent. Les patrons, encouragés par l'affluence des commandes et l'argent payé en avance, ont décidé d'en faire bénéficier leurs employés.

Une polémique autour de l'exploit du Long-Sault

Voici le texte d'une causerie faite à la radio par M. l'abbé Lionel Groulx, sous les auspices des Jeune-Canada:

On se rappelle les polémiques du printemps dernier autour de Dollard et de l'exploit du Long-Sault. Les Jeune-Canada m'ont prié de résumer brièvement ce débat, pour leur auditoire. Vu l'endroit où je viens d'écrire ces lignes, sans les livres et les pièces dont j'eusse eu besoin, il se peut que je risque quelques légères imprécisions. En ce que je m'en vais dire, je ne crois pas toutefois m'aventurer plus qu'il ne faut.

Trois points d'histoire entre autres ont été soulevés au sujet de l'événement de 1660: la valeur des sources, la grandeur du dessein conçu par Dollard, la portée véritable de l'entreprise et de ses résultats. Je puis affirmer tout de suite: quelques questions secondaires, quelques minimes circonstances peuvent rester sujettes à discussion; sur les trois points énumérés plus haut et qui sont le fond même et la substance de l'histoire traditionnelle, nos conclusions de l'année dernière n'ont pas changé; elles sont restées inattaquables.

A l'affaire du Long-Sault l'on a prétendu assigner, pour seules sources admissibles, les narrations de contemporains. On se proposait par là de récuser le témoignage embarrassant parce que capital de Dollier le Casson en son **Histoire du Montréal**. Tout cet effort s'est avéré de la dernière fantaisie. En saine critique historique, la version du contemporain n'a de spéciale valeur que dans le cas, pour celui-ci, d'exacte information tirée, par exemple, d'une connaissance personnelle des faits. Nous avons démontré que ni Marie de l'Incarnation, ni les Jésuites, n'ont eu cette connaissance personnelle et que leurs sources d'information furent de tout point inférieures à celles où put abondamment puiser l'historien sulpicien. Dollier de Casson écrivit, en effet, sa narration de l'affaire du Long-Sault, dans l'enceinte même de Ville-Marie, entouré d'un grand nombre des contemporains de l'événement, gens qui en avaient été par surcroît les témoins. Nous l'avons au surplus fait observer: ces mêmes critiques historiques qui font si grand état du témoignage de quelques contemporains, ceux de leur choix ont bien soin de ne prendre à ce témoignage que ce qui convient à leur thèse.

Nous avons affirmé, en second lieu, le caractère militaire de l'expédition. Aucun texte des contemporains, avons-nous dit, — et ces textes, nous les avons alignés à la suite les uns des autres dans leur impressionnant défilé, — aucun texte de ces contemporains, les seuls témoins croyables à ce que l'on nous assure, aucun qui permette d'attribuer à l'expédition le caractère d'une aventure de coureurs des bois ou de trafiquants. Aucun, en revanche, qui n'affirme, et de la façon la plus nette, la plus absolue, le caractère militaire, exclusivement militaire de l'aventure des jeunes "Montréalistes". De même n'a-t-on rien tenté qui vaille pour écarter les multiples invraisemblances d'une aventure de trafiquants. L'on ne nous a pas expliqué, par exemple, comment un M. de Maisonneuve, qui, pour éviter les surprises iroquoises et conserver son monde, interdisait la chasse et la pêche ailleurs que dans la proximité des murs de Ville-Marie et de la rive du fleuve, — et ceci en 1658 puis en 1659, et de la façon la plus sévère, — l'on ne nous a pas expliqué, dis-je, comment le même de Maisonneuve aurait tout à coup fait fléchir sa discipline, abrogé ses ordonnances et sacrifié l'élite des défenseurs de la colonie pour le gain conjectural de quelques peaux de castor.

Quelques-uns, et même parmi les défenseurs de Dollard, ne gardent pas moins une attitude sceptique sur les grandes visées de l'entreprise. S'ils admettent que le jeune commandant et ses compagnons sont morts en héros, ils se refusent à voir en eux des sacrifiés volontaires s'en allant, par un dessein prémédité, à l'immolation héroïque pour la Nouvelle-France. Ils discutent le texte capital de Marguerite Bourgeoys, une contemporaine cependant, qui a vu l'expédition s'organiser sous ses yeux et qui a proprement écrit: "M. Dollard assemble seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour attaquer les sauvages et à dessein d'y donner leur vie, si c'était la volonté de Dieu". — Si c'était la volonté de Dieu! . . . . Un historien, d'ordinaire meilleur critique, a bondi sur ce texte. "Vous voyez", s'est-il écrié: "leur engagement, leur serment de mourir pour la Nouvelle-France n'était que purement conditionnel!" . . . Certes, nous ne voudrions pas être trop cruels; mais nous avons fort envie de dire: quel enfantillage! N'est-ce pas se moquer un peu de la critique historique que de l'abaisser au jeu puéril de pareilles arguties! Donc, le croisé de jadis qui partait pour l'Orient, prêt à laisser ses os en Terre sainte, manquait à son voeu et à sa gloire s'il gardait quelque vague espoir de retour. La petite soeur canadienne qui s'en va à la léproserie de Canton, décidée à y mourir lépreuse, **si c'est la volonté de Dieu**, n'aurait pas le mérite du suprême sacrifice, ne serait pas une héroïne de grande taille si, par miracle, elle échappait à la lèpre. Les héros qui dorénavant voudront promettre leur vie à quelque grande cause sont ainsi dûment avertis: une seule façon reste de s'en tirer et d'être pris au sérieux. Que Dieu le veuille ou ne le veuille pas, ils n'ont qu'à se faire tuer ou à se laisser tuer. Au besoin, le suicide!

Dollard a-t-il sauvé la Nouvelle-France en 1660? C'est l'avis, comme chacun sait, l'avis unanime de tous les contemporains des héros. Tous, Marie de l'Incarnation, les Jésuites, le gouverneur M. d'Argenson, et, après ceux-là, les historiens du temps. MM. de Casson et de Belmont, ont parlé d'une colonie sauvage par l'héroïque sacrifice des jeunes gens de Ville-Marie. Sur ce grave point toutefois, un critique tient à affirmer gravement sa dissidence. Et, il se trouve que ce critique est celui-là même que l'on a vu le plus entiché du témoignage des contemporains, de ces contemporains qui, sur certains points, ceux qu'il choisit naturellement, auraient dit et eux seuls l'impeccable vérité. Pour notre part, comme aux contemporains bien informés, nous accordons plus de crédit, et qu'à notre avis ces gens de 1660 connaissaient probablement leur affaire aussi bien que nous, gens de 1930, nous croyons qu'ils ont eu raison d'acclamer ainsi que des sauveurs les glorieux morts du Long-Sault.

En somme, nous n'hésitons pas à reprendre, et sans y changer un mot, ce que nous écrivions le printemps dernier: "Que conclure de l'étonnant accord de tous les témoignages sinon . . . : qu'en cette affaire du Long-Sault, l'on ne saurait nier le caractère militaire de l'expédition, ni la grandeur du dessein, ni l'importance souveraine des résultats, sans imaginer, chez les contemporains, ou la plus grossière erreur dans l'interprétation des faits, ou une vaste conspiration pour fausser l'histoire? Les démolisseurs de Dollard parlent quelquefois de la fragilité des pièces et des documents sur lesquels se serait appuyée jusqu'ici la version traditionnelle. Mais leur version historique à eux, sur quoi donc s'appuie-t-elle? Peuvent-ils seulement faire voir l'ombre d'un texte?"

Un éminent conservateur d'archives de langue anglaise nous disait le printemps dernier, à propos de cette polémique: "Pour comprendre l'histoire de Dollard, il suffit de comprendre l'atmosphère de Ville-Marie".

Rien de plus juste. S'étonner des aspects idéalistes et chevaleresques du fait d'armes de 1660, c'est contester le climat moral, l'atmosphère proprement mystique de la Ville-Marie de 1642 à 1660; c'est traiter comme pur verbiage, rêve de nuée, le dessein des Associés de Montréal: ce qui, assurément, pour la critique historique, serait d'une belle audace et d'une plus belle intelligence.

Que la jeunesse garde son héros. Elle n'étreint pas un fantome. Le prestigieux immolé est peut-être le maître d'idéal et d'énergie dont elle aurait besoin, en des heures où, si l'on peut se passer d'héroïsme, l'on ne se passe point de toute sa volonté.

Le Trust des Cerveaux

Le "Trust des cerveaux", ainsi a-t-on appelé l'équipe politique dont s'entoure le Président Roosevelt. Ce n'est pas ici qu'on a pris un danseur quand il fallait un calculateur. Ce ne sont que spécialistes, experts et professeurs.

M. Roosevelt ne croit pas à l'improvisation des compétences; de même juge-t-il que gouverner est un métier auquel on ne saurait trop longtemps se préparer. Lui-même peine depuis trente ans dans les chemins difficiles du service public, et les ministres qu'il a choisis — à l'exception de M. Woodin, aux Finances — ont tous des états des service qui varient entre dix et quarante ans de labeur politique.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

"Gerrymander"

Le Devoir (Georges Pelletier):

C'est le terme usité en Amérique pour désigner le découpage plus ou moins arbitraire des circonscriptions électorales, de manière à favoriser un parti plutot qu'un autre. Il n'y a pas à cela d'équivalent connu en français, à supposer que la chose même se pratiquerait dans les pays de langue française. D'où vient ce mot **gerrymander?** — demandent des curieux. John Fiske, un écrivain américain, l'explique en ces termes: "En 1812, alors que **Gerry** était gouverneur du Massachusetts, l'Assemblée législative de l'Etat remania les comtés de telle sorte que cela donna une vague apparence de dragon au comté d'Essex. Benjamin Russell, ardent fédéraliste, directeur de la **Sentinel**, en traça les contours sur une carte qu'il suspendit au-dessus de sa table de travail. Un peintre célèbre, Gilbert Stuart, vint le voir et, saisissant la carte, ajouta aux contours du comté d'Essex une tête, des ailes et des griffes, puis il s'exclama: "Voilà une salamandre (**salamander**). — Dites plutot une **gerrymander**", grommela Russell. Cette étrange expression est pasée dans la langue populaire" (John Fiske). Elle reste intraduisible.

Réflexions

Le Canada (Olivar Asselin):

Dans une maison de repos où je passais quelques jours, je me trouvai en compagnie d'un tout jeune prêtre des Missions Etrangères qui se disposait à partir bientot pour l'Extrême-Orient. Je causai peu longuement avec lui, car je n'ai pas l'habitude des choses sacrées et, du reste, malgré mon amour pour la jeunesse, il y avait une trop grande différence d'âge entre nous. Mais que de fois il doit avoir senti peser sur lui, comme une effluve, à travers l'étroit espace qui nous séparait, l'admiration émue que je projetais vers lui. Il rayonnait d'une joie céleste, et rien qu'à mesurer l'étendue de son sacrifice en contemplant sa joie, j'oubliais toutes les tares de ma race pour ne plus songer qu'à ce qui reste de vivant en elle. Quelques jours auparavant les journaux avaient annoncé la nomination de trois vicaires apostoliques canadiens-français, l'un pour le Keewatin, pays qui est déjà aux limites de la civilisation, les deux autres pour l'Afrique; et en lisant ce fait-divers je m'étais dit qu'un peuple qui sait ainsi se dépenser pour les autres est encore digne de vivre. Devant mon jeune abbé voué aux Missions mandchoues ou chinoises, l'idée me revenait comme une obsession que, grâce à la réversibilité des mérites, le Canada français devrait peut-être son salut au martyre de quelque petit Canadien de Saint-André de l'Epouvante, dans les savanes de l'Ouganda, plutot qu'à un héroïque orateur qui tomberait d'épuisement, tel le soldat de Marathon, après le sacrifice de cinq cent mille fleurs de rhétorique et d'une pinte "impériale" de salive sur l'autel de la Patrie, un 24 juin.

Les familles sacerdotales

Le Droit (Ottawa):

Le nouvel évêque-élu du Keewatin compte, parmi les siens, deux frères religieux; deux cousins prêtres; et parmi ses oncles, Mgr Charlebois dont il sera l'auxiliaire, et quatre prêtres. Une seule famille canadienne aura donc donné à l'Eglise en deux générations deux évêques, et huit prêtres.

On pourrait citer la famille du vénérable évêque des Trois-Rivières, laquelle compte un évêque et trois frères dans le sacerdoce.

Est-il famille aussi privilégiée que celle de Mgr le recteur de l'Université Laval de Québec: six frères, dont l'un décédé archevêque de Québec, l'autre, Mgr Camille Roy est honoré de la prélature, un troisième occupe des postes importants chez les PP. Dominicains, et trois vivent dans le clergé paroissial?

Au jubilé tout récent de Mgr L.-A. Pâquet, on n'a pu que le féliciter d'appartenir à une famille qui, en trois générations, a donné plusieurs prélats et prêtres d'une très haute culture.

Et s'il fallait s'arrêter aux familles purement sacerdotales, il faudrait multiplier les noms: celle des Picotte, élèves de l'Assomption, cinq frères prêtres; celle des Brunelle, élèves de Joliette, cinq frères prêtres, celle des Bonin, trois frères prêtres, également anciens du même collège; celle des Fafard, cinq frères prêtres, sortis du même collège; celle des Dugas, cinq prêtres, dont deux prélats; celles des Piette, trois dont deux prélats domestiques et bien d'autres. A remarquer que les cinq dernières familles appartiennent exclusivement au jeune diocèse de Joliette: dix-huit prêtres en cinq familles.

Notre juste part

Le Soleil (Québec):

Notre confrère français d'Ottawa, qui s'est donné pour tâche de défendre les intérêts de notre race, et qui, disons-le, s'en acquitte brillamment, vient de terminer une enquête instructive sur la part des Canadiens de langue française dans les divers services fédéraux.

Nous avons suivi régulièrement ces recherches faites sans parti-pris, de la façon la plus objective, et nous croyons qu'un tel inventaire permettra aux autorités de constater une lacune importante et de répartir les places avec plus d'équité.

Le résumé de l'enquête nous apprend que les Canadiens français forment environ 20 pour cent du personnel fédéral, dans tout le Canada, et qu'ils reçoivent 18.75 pour cent des salaires. Comme ils comprennent 28.21 pour cent de la population totale du Canada, ils devraient avoir 3,300 fonctionnaires de plus. Leur part de salaire est de $6,500,000 inférieure à ce qu'elle devrait être.

Tels sont les faits. Nous ne voudrions pas accuser.

Le comté de Russell est-il perdu?

Le Droit (Charles Gautier):

Russell n'a pas trouvé grâce devant les représentants officiels du parti libéral. Il a donc été sacrifié pour d'autres raisons que des motifs politiques.

Ce comté historique, l'un des six comtés ontariens où nous parvenions à faire élire un des nôtres, nous l'avions gagné à force de persévérance, après avoir déjoué les machinations de personnages et d'organisations politiques. Nous l'avions acquis de peine et de misère, sans préoccupation politique, mais pour le bien d'une minorité qui a le droit d'être représentée dans le Parlement de ce pays. Ce comté, qui nous était cher à plus d'un titre, les deux partis s'entendent aujourd'hui pour nous l'arracher. N'y a-t-il pas, dans cette coalition contre nos intérêts nationaux, quelque chose de tragique, et aussi une amère et forte leçon?

Il faut le reconnaître une fois de plus, nos allégeances politiques ne nous valent, à un moment critique, rien du tout. Nos divisions augmentent notre faiblesse. Pourquoi les partis nous feraient-ils des faveurs ou nous accorderaient-ils même simple justice puisque d'avance ils nous savent gagnés à leur cause, prêts à toutes leurs compromissions, à toutes leurs injustices, à toutes leurs lâchetés? Unis et indépendants, nous serions plus forts.

Fidèle ami des notres

La Presse (Montréal):

Dans l'exposé clair, exact et tout à fait au point — l'Opposition l'en a elle-même félicité — qu'il a fourni aux Communes des circonstances qui ont précédé et accompagné la signature des nouveaux accords commerciaux entre la France et le Canada, l'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, a dit comment, au cours des négociations dont il a été chargé, il a eu le souci de ne pas se laisser influencer par sa qualité de ministre représentant une province dont la population est en majorité de langue française, mais comment aussi, tout en obtenant les conditions les plus avantageuses pour l'ensemble du pays, il a cherché à tenir compte des sentiments et des intérêts de cette population.

Nous ne nous attendions pas à moins de l'hon. Cahan, parce que, maintes et maintes fois dans le passé, il nous a donné des preuves de sa sympathie et de son bon vouloir à notre égard. Nous voulons lui rendre le témoignage que, dans les démarches qui ont amené la conclusion du récent traité, il s'est montré comme toujours un bon ami des notres en même temps qu'un diplomate animé du désir de servir le mieux possible la cause du Dominion.

Washington, — Pour la première fois depuis l'invention de l'automobile, on enregistre une dimunition du nombre des voitures circulant aux Etats-Unis. Le nombre des automobiles enregistrées en 1932 s'est élevé à 24,136,879, présentant une dimunition de 6,6 % sur l'année précédente. La diminution est aussi sensible pour les voitures de tourisme que pour les véhicules industriels.

SAINT-BONIFACE

Confirmation

La liste publiée la semaine dernière a été changée de la façon suivante:

5 juin — Lorette et Ste-Geneviève
17 juin au soir — St-Norbert
2 juillet, A.M. — St-Georges; P.M. Pine Falls; Soirée, Lac du Bonnet.

Chorale de la Cathédrale

Vendredi dernier, la Chorale de la Cathédrale tenait ses élections; le comité comprendra pour l'année 1933: Mgr W. Jubinville, P.D.,V.G., président honoraire; M. Marius Benoit, directeur; M. Maurice Prud'homme, assistant-directeur; M. Henri Lévêque, président; M. Roland Lévêque, vice-président; M. Alphonse-V. Monnin, secrétaire-trésorier; MM. Edgar Fourneaux, Denis Goulet et Antoine Painchaud, conseillers; MM. Marcien Trudeau, Hans Meyer et Herménégilde Dubé, bibliothécaires.

Le président, M. Lévêque, fit rapport des activités pour l'année écoulée quant à la section des hommes; le secrétaire, M. Monnin, fit celui de la petite maitrise. Les points saillants de ces rapports sont: l'assistance très régulière des hommes et surtout des enfants; les programmes exécutés à Noël et à Pâques: Messes "Solemnis" de Yon et "Pontificalis" de Perosi; les projets d'un concert à l'automne en vue de prélever des fonds pour le costume de la maitrise; enfin, des cours de musique instrumentale pour les membres de la petite schola.

Les paroissiens ont eu l'occasion d'apprécier le travail et des enfants et des hommes, et nous pouvons dire que ces derniers comptent bien sur leur encouragement.

M. Rodolphe Bédard

Après près de trois semaines passées à Winnipeg, M. Rodolphe Bédard est retourné à Montréal. Malgré d'importantes et ingrates occupations, il a bien voulu trouver le temps de prendre contact avec nos organisations nationales. Il a pu se convaincre que le rameau transplanté de Québec et de la vieille France sur les bords de la Rivière Rouge est bien vivant et a la ferme intention de se maintenir. M. Rodolphe Bédard laissera le souvenir d'un parfait gentilhomme, d'un grand mutualiste et d'un homme aux convictions nationales, sociales et économiques profondes. Nul doute que ce voyage porterá dans la suite d'heureux résultats sous tous les rapports.

Séance des éclaireurs

Notre nouvelle organisation des plus jeunes, "Les Eclaireurs" fait d'énormes progrès à St-Boniface; progrès quant au nombre et quant à la qualité surtout. Aussi Monseigneur le Curé ne lui ménage-t-il pas son appréciation et son encouragement, nos hommes d'oeuvre non plus!

La Cour d'Honneur des Eclaireurs de St-Boniface a cru le moment venu de mettre la population et les parents en particulier, au courant de ce merveilleux système d'éducation. La séance de dimanche prochain sera d'un grand intérêt pour tous: causerie courte et vivante, technique scoute, pièce dramatique, tableau.

L'entrée est gratuite; elle se fera cependant sur billets que l'on pourra se procurer dès ce soir, chez M. Huot, tailleur, à la Pharmacie Préfontaine et au Magasin Montagnon. Que les intéressés n'attendent pas, mais qu'ils se procurent leurs billets immédiatement!

C'est la première fois que nos jeunes "Eclaireurs" seront vus à l'oeuvre sur la scène. Soyons donc dimanche prochain à l'Institut Collégial Provencher, à 8 h. 30, pour voir et savoir.

Funérailles de Mme Thomas Bouchard

Les funérailles de Mme Thomas Bouchard ont eu lieu jeudi, à la cathédrale. Mgr Jubinville officiait, assisté de MM. les abbés Brunet et Lévêque comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. A. Huot, J.-A. Marion, Degagné, Béchard, L. Lévêque et F. Lavoie.

Madame Bouchard était bien connue dans notre ville où elle jouissait de la sympathie générale. Depuis déjà plusieurs semaines M. Thomas Bouchard, son mari, a été frappé de paralysie et cette affliction a sans doute abrégé les jours de Mme Bouchard, qui fut conduite au tombeau à l'âge de 66 ans, après quelques jours de maladie.

Mme Bouchard (née Cédulie Boily) était originaire de la Baie St-Paul. Elle y avait épousé M. Bouchard et tous deux étaient venus dans l'Ouest il y a plus de 30 ans. Ils s'étaient établis à St-Boniface où M. Bouchard, durant de nombreuses années, fut gardien au bureau de poste. Mme Bouchard était de toutes les organisations de notre ville et ne refusa jamais son charitable concours. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son mari actuellement malade, quatre enfants: Thérèse, employée à l'hôtel de ville; Emma, musicienne bien connue du public; Joseph et Robert. Elle laisse en plus une soeur, Mme Boivin, de Québec, et trois frères, tous dans la province de Québec.

Un grand nombre de citoyens ont manifesté leur sympathie à la famille en cette triste occasion. Nous nous joignons à eux pour offrir à toute la famille nos plus vives condoléances.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 16 mai

M. le colonel Rodolphe Bédard, de séjour à St-Boniface pour les affaires de notre ville, avait bien voulu accepter notre invitation de faire la causerie, à notre assemblée mensuelle.

M. G. Brunet nous récite la fable "Le Savetier et le Financier".

M. le Président, présentant M. le Colonel Bédard à la nombreuse assistance, fit l'historique de notre Cercle depuis ses débuts et nous montra les progrès accomplis d'année en année.

M. le Colonel Bédard félicita notre Président et les membres du Cercle pour le beau travail fait; il nous encouragea tous à continuer ainsi, en nous disant que c'est à force de volonté et d'énergie que l'on atteint au but. Il nous fit alors l'historique de la Société des Artisans Canadiens-Français, Société dont il est le Président Général, et qui débuta dans des conditions semblables à celles de notre Cercle Ouvrier. Grâce à un travail assidu des fondateurs et de leurs successeurs, aujourd'hui cette Société est connue dans tout le Canada et dans l'Est des Etats-Unis. Quant au Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, dit M. Bédard, il est estimé et son influence rayonne déjà jusqu'à l'Atlantique. Bientot, espère-t-il, il fera sentir son influence jusqu'au Pacifique.

M. Raymond Bernier remercia M. le Colonel Bédard au nom de tous.

M. F. Jodoin nous fit alors passer quelques instants bien agréables avec son programme récréatif, dans lequel figurèrent plusieurs de nos artistes qui nous rendirent musique et chansons appropriées.

M. Camille Fournier nous annonce le Congrès de l'A.C.J.C. pour le mois de juin et invite notre Cercle à y envoyer trois délégués.

M. J.-E. Desrosiers fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel offert par le Cercle.

Le Sec.-trésorier.

Le Sport

Club de balle-molle de l'O.J2.C.

Les amateurs ont sans doute pris connaissance dernièrement de la formation d'un club de balle-molle de l'O.J2.C. dans la Ligue Intermédiaire de Winnipeg. Le Comité Sportif de l'O.J2.C. a eu la bonne fortune de se procurer les services de M. E. Guyon comme entraineur de ce club. M. Guyon est un athlète bien connu dans les milieux sportifs de Winnipeg et de Saint-Boniface, ayant fait partie de plusieurs clubs de haute renommée. Il s'est mis à l'oeuvre dès le début de la saison printanière et en très peu de temps a mis sur pied une solide équipe de joueurs.

La ligue a commencé à fonctionner le 17 mai. Le club de l'O.J2.C., bien que nouveau dans cette Ligue, s'est distingué dès le début en infligeant deux sanglantes défaites aux clubs Falcons et C.P.R. Cette semaine, il doit rencontrer le club des Marlboros à Saint-Boniface, sur le terrain des Canadiens de naissance. Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu de cette partie.

Tennis de l'Union Canadienne

L'assemblée annuelle du tennis de l'Union Canadienne eut lieu mardi soir. Plusieurs anciens membres y assistaient. M. Roland Couture, le dévoué président de l'an dernier, nous donna un rapport succinct des activités du club. Il présenta ensuite le rapport financier, vu l'absence du trésorier.

Puis l'on procéda aux élections. Voici les officiers pour l'année 1933: M. Antonio Lanthier, président; Mlle Valentine Couture, vice-présidente; M. Francis Muller, trésorier; M. Lucien Painchaud, secrétaire. Mlles Dorothée Toupin, Anna Marion, Ida Désautels, Denise Pelletier et Jeannette Mathieu, assistantes.

Les différents comités se composent comme suit:

Comité de recrutement: Mlles V. Couture, J. Mathieu, D. Toupin, M. l'abbé D'Eschambault, F. Muller.

Comité de réception: Mlles V. Couture, Ida Désautels, D. Toupin.

Comité de cours: MM. Ant. Couture, L. Painchaud, Ed. Fry.

Le comité espère que tous les amateurs de tennis se feront un devoir d'appartenir au club de l'Union Canadienne. Il mérite certainement tout encouragement. Les taux d'admission sont les mêmes que l'an dernier.

PETITES NOTES

Hier, le maire Dowse a ouvert officiellement le nouveau parc sous les auspices du Club Kiwanis, sur la rue Marion, entre les avenues des Meurons et Archibald. Il est situé sur une colline boisée et traversée par la Seine.

• • •

La décoration des tombes des soldats morts pendant la guerre aura lieu, comme de coutume, dimanche prochain. Il y aura la cérémonie habituelle, à 3 h., au cimetière de Saint-Boniface, devant le monument aux soldats français.

• • •

La famille Bouchard remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

La Radio et le français

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité par la "Société du Parler français au Canada":

Considérant:

"Que la langue est un des éléments essentiels de la nationalité;

"Que lors de la cession du pays à l'Angleterre, en 1763, les Canadiens français, issus d'une même race, formaient une nationalité distincte, ayant son caractère, ses moeurs, ses traditions, sa religion, ses lois et sa langue plus que séculaire, et qu'à ce titre cette nationalité était, comme elle l'est encore aujourd'hui, sous la protection du droit international et des traités;

"Qu'en 1867, le droit positif aussi bien que le droit naturel, le droit historique et le droit des gens avaient conservé dans toute son intégrité le statut juridique de la langue française au Canada;

"Que le pacte fédératif de 1867 repose sur le respect des droits des minorités et que tous les Canadiens, anglais ou français, sont sur un pied de parfaite égalité et ont des droits égaux en matière de langue;

"Que l'anglais et le français sont, de fait et de droit, les langues officielles du Canada;

"Que les programmes émis par la Commission canadienne de Radio-diffusion s'adressent à tous les citoyens du Canada, lesquels en supportent indistinctement les frais;

"Qu'il est d'ailleurs de l'intérêt bien entendu d'un pays bilingue comme le notre de faire usage de l'anglais et du français dans l'émission officielle de ses programmes radiophoniques;

"La Société du Parler français au Canada émet le voeu que la Commission canadienne de Radiodiffusion fasse l'usage de l'anglais et du français dans l'émission de tous ses programmes et rende ainsi aux deux langues officielles du pays l'honneur qui leur est également dû".

Six mille cultivateurs à Saint-Pierre de Rome

Cité Vaticane. — Six mille cultivateurs de la campagne romaine ont fait un pèlerinage d'année sainte à Saint-Pierre puis ont défilé devant le Saint-Père en lui offrant des moutons, des poulets, des lapins et des pigeons vivants, ainsi que des légumes et des fruits. L'un d'eux a offert des oignons, mais il a expliqué que c'était ses meilleurs produits. Le défilé a duré deux heures. Les pèlerins se sont ensuite rassemblées dans la cour Saint-Damase et ont écouté une allocution que le Saint-Père leur a adressée du haut d'un balcon.



On demande secrétaire-trésorier. Des demandes par écrit scellées et marquées à l'extérieur "Demande pour position" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 h. du soir, mardi 30 mai, pour la double position de greffier de la ville et de secrétaire-trésorier de la Ville de St-Boniface. Les candidats sont priés de mentionner âge, expérience, autres qualifications et donner références.

Par ordre,

Ernest Gagnon,
Greffier de la Ville.

Le vrai visage de l'Allemagne

Il est étrange de constater une fois de plus à quatorze ans de distance la veulerie du peuple allemand. En 1918, après l'armistice, les sociaux-démocrates se sont emparés du pouvoir sans la moindre difficulté! Les monarques et les généraux de l'ancien régime, pressés de fuir les conséquences de la défaite et redoutant la vindicte des Alliés plus que leur propre peuple, abandonnèrent honteusement leurs sujets et leurs soldats. Ils avaient tout perdu, même l'honneur!

Aujourd'hui, c'est Hitler qui, sans coup férir, monte au pinacle. Contrairement à l'attente de beaucoup de Français, qui ne comprennent rien à la mentalité allemande et ne peuvent concevoir que l'Allemand moyen soit si différent de nous, aucune réaction ne se produit. On a protesté sur le papier, et on s'est soumis.

En occupant les centrales des partis communistes et socialistes, notamment le "Karl-Liebnecht-Hauss", qui était le siège des moscoutaires à Berlin, il semble que les Nazis aient détruit tous les centres nerveux de leurs adversaires. L'opposition existe toujours, mais elle est absolument impuissante.

Les hitlériens ont déclaré la guerre au marxisme. C'est une guerre féroce, une guerre impitoyable. C'est une guerre d'extermination. ("Ausrotten!"). Les chefs communistes sont traqués, assassinés ou jetés en cellule; ils sont mis au ban de l'Empire. Les prisons regorgent de milliers de communistes, à tel point que le problème de leur incarcération va se trouver bientot posé faute de place.

Les socialistes ne sont pas logés à meilleure enseigne. Ils sont brutalisés, emprisonnés, assassinés comme les communistes. Ils s'étaient arrangés en 1918 pour transformer l'Allemagne en un immense fromage où chacun s'était taillé un morceau à son appétit. C'en est fait des magnifiques prébendes et du népotisme! Finie la gabegie qui caractérisait les méthodes financières des villes et des grandes communes allemandes. C'est avec un balai de fer que les nationalistes entendent nettoyer ces écuries d'Augias", sans le moindre égard pour les personnes, quels que soient leur rang ou leur fonction. Le marxisme socialiste ou communiste n'existe plus comme facteur de quelque importance parlementaire en Allemagne.

Personne n'est descendu dans la rue, personne n'a érigé de barricades, personne n'a proclamé cette fameuse grève générale qui devait mâter toute tentative contre-révolutionnaire, personne n'en a même parlé, malgré les neuf millions de syndiques groupés dans la Confédération générale du travail allemande!

Pourquoi? Parce que devant tous ces révolutionnaires "en peau de lapin", dirait Herriot, se tenait un Hitler qui faisati claquer le fouet, et qu'ils savaient que cet homme était décidé à tout, qu'il ne plaisantait pas et qu'il irait juqu'au bout.

L'Allemand n'est pas individualiste et révolutionnaire. Il aime à être mené. Il adore la discipline et la trique Il a le culte de la force. Il veut un maitre: il l'a trouvé et il est heureux!

L'Allemagne nationaliste et raciste est animée de la haine la plus féroce, non seulement contre les marxistes, non seulement contre les Juifs, mais aussi contre les pacifistes, contre les vrais amis de la paix, qui sont accusés d'être à la solde de la France et des adversaires de l'Allemagne.

Les chefs pacifistes, comme le professeur Foerster, l'ancien général Schoenaich, le publiciste Fritz Kuster, sont menacés de la peine de mort. Le président de la Ligue allemande des droits de l'homme, M. Lehmann-Nussbildt, qui est un vieillard, a été chargé de chaines et a été obligé de rester dans cet état pendant des journées entières dans la prison de Spandau. L'homme de lettres Heinspol, ancien rédacteur de la "Gazette de Voss", de Berlin, a été arrêté. Les hitlériens qui ont fait cette besogne ont déchiré le manuscrit du roman auquel il travaillait et l'ont forcé à avaler les morceaux de papier! Puis, il a été battu et a été obligé de sauter par-dessus les ceinturons de ses bourreaux jusqu'à ce qu'il tombât évanoui par terre.

Je pourrais prolonger les citations de ce genre. Mais cela nous conduirait trop loin. Je me borne à vous dire qu'à l'heure actuelle, plus de 35,000 prisonniers politiques ont été incarcérés dans les camps du concentration. Voilà les beautés du IIIe Empire allemand, qui doit être le réveil du renouveilement de l'Allemagne!

Je voudrais, entre parenthèses seulement, faire remarquer que les Français qui ont l'intention de voyager en ce moment en Allemagne, feraient mieux de se diriger ailleurs. Ils combleront, du reste, les voeux des Nazis, car des touristes alsaciens ayant séjourné à Fribourg, en Bade, y ont vu, dans un hotel, et placardé en bonne place, l'affiche suivante:

"Les chiens, les cochons et les Français ne sont pas admis ici".

(Extrait d'une conférence faite par le Dr Joseph Pfleger, sénateur du Haut-Rhin, à l'assemblée générale de la Fédération républicaine de la Seine-Inférieure).

Le blé en Russie

Washington, — Le Bureau de la statistique agricole des Etats-Unis rapporte que les Russes ont semé ce printemps 46,136,000 acres de blé contre 24,695,000 l'an dernier et 16,793,000 en 1931.

Avant la guerre de 1914, la Russie produisait annuellement 1,000,000,000 de boisseaux de blé.

Page Féminine

Pour être jolies!...

Amies charmantes qui me demandez "le moyen d'être jolies", formez le cercle autour de moi, bien que je ne sois pas Mère-Grand. Je ne vais pas vous narrer une émouvante histoire, mais je vais vous dire, tout bas, des secrets de beauté....

— Ah! Ah! criez-vous joyeuses....

Eh bien! voici: le premier moyen d'être jolie quand on a 18 ou 20 ans, c'est de rester .. telle que l'on est: les yeux sans noir, les lèvres sans rouge, les joues sans poudre. Rien, mais rien, voyez-vous, ne met en valeur la limpidité des yeux, la fraîcheur des lèvres, l'éclat de votre teint, comme le naturel et la grâce de votre jeunesse.

— Quoi! soupirez-vous, pas même un doigt de poudre!

Attendez, attendez, le plus tard possible. Vous avez la plus jolie poudre qui soit, celle qui tient au jour et aux lumières, qu'avivent le grand air et toute furtive émotion, celle que vous envient toutes les femmes poudrées.

... A condition toutefois que vous ayez "le sourire". Oui, petites amies. L'air dur, sec, hautain, donne une laideur que personne ne pardonne à la femme, créée la toute dernière pour mieux mettre le sourire, pas conventionnel, mais le sourire franc, "toujours jeune", qui vient du coeur, de la bonté, prévenante en la jeunesse, indulgente en la vieillesse. Bonté aimable qui ne se dément pas, même quand les yeux ont pleuré et le coeur saigné, parce qu'elle entraîne à laisser ses peines pour s'occuper de celle des autres.

Et alors... petites amies..., peu importe que vous ayez des traits réguliers ou pas, un nez ou une bouche troussés comme ci ou comme ça, vous êtes belles, de la beauté qui part du coeur et se reflète en l'expression.

Surtout — dernière recette, la principale! — si cette beauté vient de plus loin encore: des profondeurs de l'âme et de la conscience. Rien ne "transfigure" (vous voyez, le verbe existe, je ne le crée pas), même un visage laid, comme la paix établie dans l'intime de l'être. Il en émane une douceur qui gagne les traits: quelque chose de lumineux et de chaud qui attire et séduit tout le monde.

La fraîcheur du visage et la fraîcheur de l'âme sont les deux belles roses de votre beau printemps; roses naturelles près desquelles sont banales les plus belles roses artificielles.

C.-J. A.

ETRE GRAND

Tu veux l'être? Dans ce cas, prends ta vie et porte-là sur les hauteurs. Monte, monte!... Plus haut que l'amour de tes aises; plus haut que l'égoïsme; plus haut que l'orgueil; plus haut enfin que toi-même.

Tu veux être grand! Porte ta vie dans la région où l'on s'oublie, où l'on partage, où l'on pardonne; dans la région où l'on ne parle que pour dire la vérité, pour consoler celui qui souffre, pour défendre celui qu'on attaque, pour flétrir l'injustice, pour soutenir les nobles causes, pour proclamer sa foi, pour louer Dieu, le bénir et le remercier.

Tu veux être grand! Monte! Monte! Plus haut! Encore plus haut! fixe ta demeure dans les régions surnaturelles d'où tu domineras les orages, où les tempêtes seront sous tes pieds. Là-haut, tu rencontreras Dieu; il t'attend; il est descendu au-devant de toi, dès qu'il t'a vu monter. Vis là-haut, dans le pays des saints, où tout se divinise; tu y seras en bonne compagnie et tu acquerras des richesses que personne ne pourra te ravir et dont tu jouiras pleinement, quand tout le reste t'abandonnera. Le sommet des grandeurs que l'homme peut atteindre, c'est la sainteté. Sois saint, tu seras grand!

LE FILET CROCHETÉ

Sa Majesté la Mode règne partout en souveraine maîtresse. Non contente de décréter ce que nos élégantes porteront demain, elle prétend encore faire la loi dans nos demeures en modernisant nos ameublements et en réléguant au grenier (s'il existe encore des greniers!) les fanfreluches d'hier.

Elle ne va pas toutefois jusqu'à bannir de nos logis les délicats travaux de fantaisie qui les embellissent, leur donne un cachet personnel, une note plus gaie, un air d'intimité... Les ouvrages féminins, pourvu qu'ils soient bien faits et de bon goût, sont toujours jolis d'ailleurs.

Toutefois, il est bon de changer un peu et de créer quelque chose de neuf, ou plutôt de transformer nos vieilles choses... Le filet crocheté fut très populaire voilà quelques années. On le faisait très fin, chaque espace étant de deux mailles et les carreaux de trois brides. On ne voit plus guère ce genre.

On fait encore du crochet mais différemment. Si vous avez quelques motifs très simples et étroits, dix ou douze espaces, une dentelle formant des pointes en diamant, par exemple, vous agrandissez le patron en faisant chaque espace de cinq mailles au lieu de deux, les carreaux de sept triples brides à la place de ceux de trois brides. Vous finissez d'une maille simple avec ou sans picot suivant vos préférences.

Et voilà que vous avez une dentelle tout à fait moderne en filet géant, dont vous pourrez garnir des taies d'oreillers, des serviettes, tout aussi bien qu'une nappe de table... selon vos goûts, car l'extrême simplicité du dessin en même temps que son originalité permettent de l'employer à mille usages divers.

Essayez... vous serez surprises de constater combien cet agrandissement change tout à fait l'apparence de la dentelle, laquelle, si elle est bien régulière, ressemblera beaucoup au filet à l'aiguille et aura sur ce dernier l'avantage d'être moins longue à exécuter et d'exiger moins d'attention.

FLAVIE-LUCE.

Paresse Intellectuelle

"L'étude purement livresque paraît bien être la grande responsable du manque déplorable de vitalité et de curiosité intellectuelles qu'il nous faut bien constater chez la masse des nôtres. Je sais combien il est difficile d'amener les élèves, même les plus avancés, à fouiller un texte de manuel afin d'en extraire plus que le mot à mot requis pour être bien coté aux répétitions ou aux examens. Il leur suffit d'apprendre sans comprendre et, en vertu de la loi universelle du moindre effort, ils s'en tiennent là... Les professeurs essaient de réagir et ceux qui ont l'habileté et la tenacité voulues réussissent partiellement, mais il reste énormément à faire.

"La nature, notre nature canadienne plus que toute autre, fournit un champ inépuisable aux investigations de l'esprit. Notre indifférence à l'égard de ces beautés, notre ignorance presque absolue des éléments propres qui la composent, des lois qui la régissent et des êtres qui l'aiment constituent la charge la plus forte contre la façon impersonnelle et presque exclusivement livresque dont nous menons nos études. Il est inconcevable, du simple aspect littéraire ou artistique, par exemple, que nous ayons si longtemps négligé la seule source qui aurait pu développer au pays une forte et originale culture littéraire ou artistique.

"Pourtant la nature reste l'incomparable éducatrice. Elle parle à tout l'être, elle est accueillante à tous, ses leçons s'adressent aux plus humbles comme aux plus riches. Il suffit de savoir la regarder, de se laisser prendre à ses beautés, de scruter avec la volonté de les comprendre, les multiples problèmes qu'elle pose, de tenir son esprit en éveil pour saisir les multiples leçons qu'elle donne: leçons d'ordre, d'harmonie, de beauté, d'inlassable activité. L'observation attentive nous fait découvrir partout dans le monde les lois merveilleuses de la vie qui se manifeste dans tous les êtres, met partout son empreinte et conditionne le perpétuel recommencement des choses. La vie, souffle divin qui anime tout, transforme tout et qui, plus que tout autre phénomène créé, nous révèle Deu."

Albert TESSIER, ptre.
(L'Enseignement Primaire)

La prière des mamans

Dans les églises de campagne, le soir, avant que la nuit tombe, Notre-Seigneur reçoit des visites. Les femmes donnent un tour de clé à la porte de leur cuisine et viennent "dire leur prière"..

On entend les chapelets qui s'égrènent, et comme chacun apporte ici ses habitudes, il y en a qui articulent tout haut leurs prières et d'autres qui les entremêlent de gros soupirs.

Personne ne s'émeut quand un petit enfant, que sa mère tient devant elle, frappe du bout de son pied le bois de l'agenouilloir, pour faire résonner la nef, ou pousse des syllabes inarticulées pour faire l'essai de sa voix qui lui revient grossie.

La visite ne peut pas être longue, car ces petits souverains s'impatientant vite...

Mais, dans les trois minutes qui lui sont octroyées, il faut voir le geste instinctif de la mère qui, pour fixer cette attention mobile, enveloppe l'enfant de son corps, lui montre du doigt le tabernacle, et murmure à son oreille des mots adaptés qui le rendent un moment rêveur devant ces réalités dont on lui parle toujours sans qu'il les aperçoive jamais. Puis sa petite tête secoue l'obsession, c'est assez de réflexion pour une fois, et il faut partir.

Mais l'action qui s'exerce dans ces trois minutes précieuses où les yeux de l'enfant s'ouvrent tout grands sous la parole que les lèvres de sa mère collées à son oreille murmurent, c'est l'action d'un charme, c'est l'incantation de la foi.

La religion rayonne là avec la chaleur et la tendresse maternelles.

L'âme ardente des mères insinue la foi dans l'âme de l'enfant comme leur sang met du rose sur ses joues. C'est incomparable...

Plus je réfléchis et plus je trouve que les mères ont un pouvoir immense: immense pour favoriser, immense pour détruire.

Le mot de M. René Bazin est vrai: "Il y a des mères qui ont une âme de prêtre et qui l'ont donnée à leurs enfants".

RECETTES

Potage aux laitues.—Blanchir de petites laitues et les égoutter. Faire cuire ensuite dans du bouillon, à feu doux. Quand le bouillon est consommé, mouiller les laitues de bouillon faire mijoter et servir avec croûtes minces grillées.

• • •

Croquettes Elisabeth.—½ livre de boeuf bouilli et haché, moitié de jambon fumé cru et haché, 1 livre de pommes de terre bouillies et râpées, ou passées si elles sont chaudes, trois oeufs, un peu de lait, poivre, sel, épices.

Mélangez le boeuf, le jambon, les pommes de terre, sel, poivre, épices. Ajoutez les oeufs et une quantité suffisante de lait pour faire une pâte épaisse.

Faites chauffer de la graisse de friture, jetez-y les croquettes formées avec la préparation et laissez-les dorer.

• • •

Dites-moi les vertus qu'un homme affiche, je vous dirai les vices qu'il cache. — Ch. Narrey.

JOYEUSE FETE!

25 mai

Carmel Baril, Saint-Adolphe.
Irène Firmin, Saint-Norbert.
Georges Toupin, Saint-Boniface, 9 ans.
Roland Vouriot, Saint-Boniface, 9 ans.

26 mai

Cécile Rondeau, Saint-Léon, 12 an..
Louis Champagne, Transcona, 8 ans.
Frédéric Ziegler, Transcona, 8 ans.

28 mai

Roger Leduc, Saint-Boniface, 7 ans.

29 mai

Marie de Rocquigny, Haywood, 10 ans.

1er juin

Clara Zaste, Saint-Norbert, 10 ans.
Lina Patenaude, Saint-Norbert, 11 ans.

LA FÊTE DE DOLLARD

Pour commémorer l'exploit de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, pour raviver chez la jeunesse le souvenir de leur aventure héroïque, on exaltera aujourd'hui, par des manifestations diverses, le sacrifice de ces braves qui sauvèrent la colonie naissante. Vos yeux se mouilleront de larmes au récit de ces terribles combats et, dans toute l'ardeur de votre enthousiasme, vous vous écrierez: "Moi aussi, je veux servir ma patrie!"

"Je veux". Toute la force des héros réside dans ces deux petits mots. Car on ne naît pas héroïque. "L'héroïsme est une affaire de volonté, de répétitions nombreuses d'actes qui coûtent à accomplir."

Ce qui ébranla l'ennemi et le fit reculer dans les bois, ce furent moins la force et la vaillance de ces preux chevaliers que leur tenacité. Ils savaient vouloir, ils surent tenir jusqu'au bout en dépit des abandons, des fuites et des trahisons.

Et vous, petits Dollards de demain, qui vibrez d'enthousiasme et de fierté au souvenir de ce fait d'armes, qui rêvez de monter à l'assaut, de vaincre et de tenir, préparez-vous dès maintenant à la résistance en surmontant les petites difficultés de votre vie écolière, en agissant toujours comme des braves, en aimant profondément notre beau Canada. Sans doute, la patrie n'est plus en danger d'invasions extérieures, mais à l'intérieur, que de périls menacent nos droits nationaux, que de transfuges vous trahissent!

Sachez toujours rester dignes de cette poignée de héros qui lutta contre la force et le nombre, nourrissez vos âmes de leur exemple et n'oubliez jamais les leçons de foi, de vaillance et de patriotisme qu'ils vous ont léguées.

Mère-Grand.

DOLLARD

Au printemps de 1660, Dollard et ses seize compagnons entendirent la messe, reçurent le Pain des forts et la main sur l'Evangile, ils s'écrièrent: "Nous jurons de combattre jusqu'à la mort et de ne reculer jamais!" Et avec quel héroïsme ils ont tenu leur parole! "Ne reculer jamais!" quelle belle devise qui éclaire de pourpre l'épopée canadienne. Un peuple qui n'a jamais reculé devant la mort peut combattre sans peur, il n'a cessé d'avancer et il en sera ainsi toujours.

Un homme qui ne reculait jamais, c'est le chevalier Bayard "sans peur et sans reproche", qui s'écriait: "Je n'ai jamais montré le dos à l'ennemi, il ne faut pas que je commence au moment de mourir!"

Un homme qui ne reculait jamais, c'est La Rochejaquelein, qui disait à ses soldats: "Si j'avance, suivez-moi. Si je recule, tuez-moi. Si je meurs, vengez-moi!"

Un homme qui ne reculait jamais, c'était Dollard.

En 1660, les Iroquois décidèrent d'exterminer toute la population de Ville-Marie. Un jeune homme de vingt-cinq ans, Dollard, comme dans la passion du Christ, déclare: "Il faut qu'un homme meure pour le peuple".

Il réunit seize jeunes compagnons autour de lui, tous résolus à mourir avec lui; ils savent à quoi ils s'engagent; c'est pourquoi ils font leur testament, et dans la chapelle de l'Hotel-Dieu, leurs parents, leurs amis, et le vieux Lambert Closse, rageant de ne pouvoir les suivre, réunis autour d'eux, ils reçoivent le saint viatique, car, quand on a Dieu dans son coeur, on ne capitule jamais!

Suivis de la population, ils se dirigent vers le fleuve et s'embarquent vers la mort. Et vous savez le reste. Vous savez les longs jours d'agonie dans le fort, les tortures inénarrables. Ils se battent comme des lions et prient comme des anges et des martyrs.

Ils succombent les uns après les autres et si on remue les cadavres, on voit cinq Algonquins, parmi lesquels le vieil Anahontaha, qui a prouvé qu'un sauvage baptisé ne recule jamais. Enfin, les dix-sept braves sont morts, mais ils ont accompli leur voeu et ils ont tenu leur promesse.

Les Iroquois en voyant que seulement dix-sept visages pâles les avaient tenu en échec si longtemps, abandonnèrent leur projet d'extermination. C'est pourquoi, vaincus, Dollard et ses compagnons sauvèrent la patrie. C'est là, le point culminant de l'épopée canadienne.

C'est là que la jeunesse canadienne-française ira tremper son énergie.

Le Coin des Enfants

Le nid de mésanges

Jacques a découvert dans un buisson, sur le chemin de l'école, un nid de mésanges. Dans le nid, formé de brindilles et dont le fond est garni de flocons de laine et de duvet, la femelle couve ses oeufs et le mâle va et vient, lui apportant sa nourriture. Chaque matin, Jacques vient jeter un coup d'oeil sur le nid et il est tout surpris d'y voir, un beau jour, quatre petites mésanges frilleuses qui ouvrent leur bec affamé. La mère leur donne des larves d'insectes qu'elle a presque mises en bouillie dans son bec. Le père des petits oiseaux surveille Jacques d'un air inquiet, car il craint les dénicheurs..

Mais la couvée peut être tranquille. Jacques a appris à l'école que les mésanges détruisent de grandes quantités d'insectes et de larves et qu'il faut respecter ces petits oiseaux. Ce serait la mort pour ces frêles créatures si l'on emportait le nid, et ce serait le désespoir pour les deux mésanges qui les élèvent avec tant d'amour.

Bientôt, les petites mésanges auront des ailes assez fortes pour sortir du nid et chercher elles-mêmes leur nourriture. Comme le père et la mère, elles feront la chasse aux chenilles qui dévorent les feuilles des plantes et des arbres, dans les champs et dans les jardins.

Ce sont de braves petites bêtes qui nous rendent service et qu'il faut protéger.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ste-Agathe, Man.
le 4 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. Dernièrement, j'ai eu bien peur d'avoir la fièvre scarlatine; cela aurait été dommage parce que j'aurais encore été obligée de manquer la classe et je voudrais bien monter de grade cette année. J'étudie de mon mieux pour y parvenir.

Je suis bien contente que le printemps soit arrivé, parce que c'est bien plus agréable pour aller à l'école.

Maman fait son jardin et nous lui aidons quand nous sommes à la maison. Elle a de bien beaux plants dans sa couche-chaude.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Une petite fille qui vous aime bien.

Albertine PELOQUIN.
Grade IV

• • •

Saint-Boniface, Man.
le 14 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Je ne vous connais pas mais ma maman me lit toutes les semaines les belles choses que vous écrivez pour nous dans la "Liberté" et c'est comme si je vous connaissais. Je vous aime bien, et j'espère que ma première lettre ne vous ennuiera pas trop.

Votre petit-fils qui prie pour vous.

Roger LEDUC.

— Merci beaucoup pour ces quelques mots bien courts, mais si pleins d'affection. Croyez bien, cher petit Roger, que je ferai des joies à votre prochaine lettre et qu'il ne faut pas faire attendre votre vieille amie. Heureuse fête!

M.-G.

• • •

Lorette, Man.
le 9 mai 1933.

Bien chère Mère-Grand,

J'arrive d'une promenade dans le bois avec mes petits frères. J'ai trouvé toutes sortes de belles choses pour la saison. J'ai bien remarqué les chatons des saules; j'en ai apporté de trois sortes. Il y a les petits chatons un peu mousseux tout jaunes de pollen (poussière jaune); il y en a une autre sorte de chatons par petites pointes (chatons pistillés). Je vous en envoie afin de vous les faire voir. Les plus beaux sont les petits chatons mousseux pendants.

J'ai aussi vu une poule de prairie qui m'a fait faire un gros saut par le bruit que font ses ailes en partant. J'ai aussi fouillé un peu dans la terre en me reposant et j'ai trouvé des oeufs de sauterelles. J'ai vu les petits vers qui écloront bientot. C'est tout pour les observations de ma promenade. Il y avait bien d'autres choses, mais ce serait trop long de les énumérer.

Je suis dans le troisième grade. J'aime beaucoup à lire le "Coin des Enfants". L'année dernière, je ne vous ai pas écrit souvent, mais à l'avenir je serai moins paresseuse.

Je vous envoie 25 sous pour mettre dans la caisse de vos petit pauvres.

Votre petite fille qui vous aime.

Marie-Jeanne DUGAS.

• • •

N.-Dame de Lourdes
le 8 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit mais vous avez eu de mes nouvelles par l'intermédiaire de ma soeur Rita.

Vous souvenez-vous, il y a déjà 2 ans, du concours d'observation que vous aviez fait faire où j'avais gagné un beau crayon? Cette année, vous n'avez pas fait faire de concours, mais j'ai quand même guetté l'arrivée des charmants oiseaux. Ils annonçaient le printemps que nous attendions tous.

Oh! que c'est beau le printemps! Après six longs mois où l'on dirait que tout est mort, voici que le vent s'adoucit, le soleil réchauffe l'atmosphère, tout renait. Les bois se couvrent de bourgeons et de fleurs et bientot ils seront revêtus de belles feuilles. Les oiseaux qui nous avaient quittés arrivent à tire-d'aile et réveillent nos bois par leurs chants mélodieux.

Mais je vous ennuie avec mes bavardages; aussi je finis bien vite.

Votre petit-fils,

Gérard FRADIN.

• • •

Saint-Léon, Man.
le 5 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de venir causer un moment avec vous!

Voilà enfin le printemps qui renait, le soleil de mai trace un lumineux sillage à travers le ciel azuré, et tous les matins, quand je me rends à l'école, j'entends le long de la route les cris d'oiseaux de toutes sortes. Tout notre petit paysage est semblable à de gracieuses corbeilles de verdure. Les fleurs vont bientot s'ouvrir et remplir l'atmosphère d'un agréable parfum. Partout dans les bois les grands arbres et les arbrisseaux ouvrent leurs bourgeons et bientot les feuilles sortiront en une belle frondaison.

Les semailles sont commencées et les animaux sont enfin libres; ils gambadent dans le pâturage et vont savourer bientot les grandes herbes pleines de sucs nourrissants.

Les autos sont sorties depuis quelque temps. Ce n'est pas comme à la ville, mais ça donne de lagaieté à la vie champêtre qui a bien d'autres agréments encore.......

Je vais toujours à l'école et je suis très encouragée pour mon français.

Je termine en vous embrassant bien tendrement. Votre petite fille confiante.

Rose-Alma GRENIER.

• • •

Saint-Léon, Man.
le 11 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Comme les élèves de notre grande classe sont silencieux! Ils font une composition en vue du futur examen de samedi. Je me permets de vous écrire: J'ai dû sacrifier mon grade XI en français pour mieux réussir mon Xe. Pour moi "courir deux lièvres" eût été trop de risque!... J'aime tant la composition. J'ai un peu progressé cette année et j'aime beaucoup écrire!

Quelle grande chose pour nous, Canadiens français, que d'avoir ce concours de l'Association d'Education pour s'assurer du travail que les enfants font durant l'année scolaire. C'est qu'il faut la garder précieusement notre langue si belle, si harmonieuse, si digne du respect même de nos ennemis!

Après le Concours français, nous allons inaugurer un journal de classe intitulé "Rayons". Nous ne ferons pas concurrence à la "Liberté". Nous avons chacun notre jour. Moi, c'est le lundi; il y aura bien plus de nouvelles que les autres jours.......

Vendredi soir, nous avons décidé mes deux frères, quelques amis et moi d'aller en pique-nique. Le temps était magnifique et nous avons vagabondé pendant quatre heures. C'est une excursion-record, pensez-vous! Nous avions apporté un panier rempli jusqu'au bord de savoureuses choses et moi, que le grand air avait mise en appétit, j'ai fait honneur à la dinette je vous assure. C'était tellement délicieux de manger sur la jeune herbe du printemps "douce comme de la mousse" que, vraiment, j'aurais souhaité le prolongement de cette halte.

Nos récréations se passent à jouer à la balle. Quelles belles parties nous prenons! C'est moi qui suis l'envoyeur; ça tire les nerfs et exerce les muscles. J'avais mal aux bras les premiers jours; maintenant, je me suis endurcie.

Je prends la résolution de vous écrire toutes les semaines jusqu'à la fin de l'année. Je suis un peu hard e, n'est-ce pas?

Je termine en vous embrassant bien fort. Pardonnez-moi mon bavardage!...... jusqu'à la prochaine occasion!........

Je vous aime toujours.

Flore MARTEL.

Merci de toutes ces bonnes nouvelles. Vous êtes bien fine. Il faudra m'envoyer quelques extraits de cet intéressant journal. Je prends note de votre promesse de visites fréquentes...... Mille pensés bien tendres.

M.-G. ....

Pensée de la semaine

Petits enfants, Dollards de demain, souvenez-vous que s'il est beau de donner sa vie dans une heure d'enthousiasme sacré, il est plus beau encore de l'offrir goutte à goutte dans des luttes plus obscures et non moins utiles. Le petit Canadien français qui, à chaque minute, renouvelle au devoir, à sa langue, à sa foi, les serments de son esprit et de son coeur, celui-là ressuscite en son âme l'âme même de Dollard.

Victor BARRETTE.

Serment de Dollard et de ses seize compagnons

Le prêtre, tenant le Pain de l'éternelle vie, descendit les degrés de l'autel et s'approcha de la balustrade où les partants étaient agenouillés.. Alors la voix de Dollard s'éleva douce, assurée. Avec un accent qui fit frémir les plus fermes coeurs, le jeune commandant jura de combattre jusqu'à la mort, de ne jamais demander quartier. Il jura par les souffrances du Christ, par son sang répandu jusqu'à la dernière goutte: et, à l'exception d'un seul qui se sentit faiblir et se retira, les seize autres firent le même serment. Puis ils reçurent la sainte communion, que le prêtre leur donna avec les paroles usitées pour les mourants.

Une heure après, les jeunes colons quittaient Montréal . . .

LAURE CONAN.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE

C'est samedi, le 3 juin prochain, que nous aurons l'honneur de recevoir dans notre paroisse, S.Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard.

Le soir même à 7 h. 30, une centaine d'enfants recevront le sacrement de Confirmation. Le lendemain, à dix heures précises, Son Excellence présidera à une cérémonie d'ordination, alors que M. l'abbé Lucien Vinet, enfant de la paroisse, recevra l'onction sacerdotale. Mgr Guy adressera la parole à cette cérémonie déjà si impressionante de l'Ordination.

Dans l'après-midi, à deux heures, le nouveau prêtre chantera les vêpres solennelles et le soir à 8 heures il y aura grande séance récréative sous les auspices de l'Association d'Education. Son Excellence Mgr Guy assistera à cette soirée.

Le lendemain matin, le 5 juin, le nouveau lévite chantera sa première messe solennelle à dix heures. M. l'abbé Gustave Couture, curé de Starbuck, donnera le sermon de circonstance.

* * *

Les 12 et 13 mai dernier, M. le curé avait l'immense joie de recevoir au presbytère S. Exc. Mgr Arthur Melanson, le si sympathique évêque de Gravelbourg. Monseigneur voulut bien adresser la parole deux fois aux exercices du mois de Marie. Nous gardons de la visite de l'évêque de Gravelbourg un pieux et reconnaissant souvenir.

* * *

Le 18 mai dernier avait lieu en notre église paroissiale le service funèbre de Mme Joseph-Boniface Nault, décédée à l'hopital de St-Boniface. C'est M. le curé qui a officié à la levée du corps, ainsi qu'à la messe des funérailles.

Mme Nault était un membre fervent de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. La paroisse de St-Pierre perd une excellente mère de famille, remplie de foi et de résignation dans les épreuves et même jusque dans la mort. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mariage:

Il y a fête nuptiale cette semaine: W. Vandal et L. Fillion sont les contractants.

* * *

Séance de l'A.C.J.C.

Le cercle Langevin de l'A.C.J.C. nous a fort amusés par sa séance de vendredi dernier. Le programme était varié, et il a été bien rendu. Orchestre d'abord. Il nous fait toujours plaisir d'entendre nos jeunes artistes, sous la direction de leur si habile chef, nous exécuter leurs jolis morceaux.

Chant: Les conseils du vieux moulin, édition considérablement augmentée, nous dit un annonceur. En effet c'est un pot-pourri de longue haleine; C. Bernier accompagne au piano.

Le troisième article nous vient de loin: c'est un habitant de la Lune (F. Bohémier) qui nous décrit le genre de vie dans cette planète.

Puis, L. Boucher et C. Bernier nous démontrent les inconvénients de la distraction; on peut conclure: les choses, même les personnes, qui peuvent nous tenir plus à coeur, nous échappent à cause de cette malencontreuse habitude d'être distrait.

A. Lacerte, accompagné par Art. Lacerte, nous fait goûter du violon.

Un autre article nous donne en dialogue: Une lettre à la Sainte Vierge, de P. Féval ;les exécuteurs sont: U. Bohémier et G. Bédard, qui rendent leur pièce avec grand naturel.

Chant: Le protégé de Marie, par V. Bohémier, accompagné par C. Bernier.

Ici une originalité bien goûtée: la fable, le corbeau et le renard, dramatisée. Les deux personnages, au costume animal, nous égaient, l'un par son croassement, l'autre par ses bonds agiles, nous disant sa joie de posséder un beau fromage à si modique prix.

Mais le renard eut aussi ses humiliations, puisque L. Boucher est venu chanter: Le corbeau vengé.

Enfin, voici qui va vous surprendre: il y en a qui ont montré tout leur esprit à faire les fous, malgré eux; ils ont bien réussi ... à nous faire rire.

La veillée se finit par le chant de: O Canada, avec accompagnement d'orchestre.

* * *

Visiteurs:

Le magistrat Lacerte a présidé à la cour la semaine dernière.

M. A. Lafrance, agronome, et le F. Pineau, d'Otterburne, sont venus donner des instructions spéciales, relatives au soin des abeilles, à ceux qui veulent monter un rucher.

M. et Mme V. Bourbonnière, de Saint-Boniface, étaient par ici dimanche.

FANNYSTELLE

M. et Mme Célestin Nadeau (née Cécile Dureault) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Marie-Rita.

LORETTE

Visiteur Capucin

Dimanche, le 14 mai, dans l'après-midi, le R.P. Eleuthère, capucin, vint visiter notre fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François. Après avoir donné une brève instruction à Vêpres, il procéda à une prise d'habit et à une profession de Tertiaires.

Départs

La famille F. Chaput a quitté Lorette mardi pour aller tenter fortune à Fisher Branch, Man. Nous lui souhaitons succès et prospérité dans cette paroisse.

C'est la deuxième famille qui laisse la paroisse depuis le printemps. La première à partir fut la famille A. Dumaine, qui n'était ici de passage que depuis deux ans. Elle est allée fixer ses pénates à Ste-Anne-des Chênes.

Confirmation

Son Excellence Mgr J. Guy, évêque de Grouard, viendra confirmer nos enfants le lundi 5 juin et non pas le 3 juin, tel qu'il avait été annoncé dans la "Liberté".

MARQUETTE

Le 1er mai avait lieu dans l'église de St-Eustache les funérailles de Herménégilde Lynch décédé le 28 avril 1933, au sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 11 ans.

Le cher petit disparu était le fils de Thomas Lynch et de Philippine Préfontaine, de Poplar Point, Man.

Le service funèbre fut chanté par M. le Curé J.-A. Bastien. Le choeur de chant, dirigé par MM. D. Beaudin et A. Belcourt, s'est encore une fois surpassé.

L'église était remplie de parents et d'amis venus de toute part pour donner une dernière marque d'affection au cher défunt.

Le cercueil couvert de fleurs présentées par les parents et les amis était porté par MM. H. Préfontaine, W. Lynch, J. Lacroix et F. Lacroix. Le deuil était conduit par M. Thomas Lynch, père.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte son père et sa mère; quatre soeurs: Mlle Rita, institutrice à l'école de la Baie St-Paul; Mlle Bernice, institutrice à l'école Allarie no 2; Mlle Solange, à la maison, et Mlle Jeanne, pensionnaire au Couvent des Rvdes Soeurs Grises à St-Norbert; deux frères, Philippe et Harold, tous deux à la maison.

A la famille éplorée nous offrons nos sympathies les plus sincères.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN ALLEMAGNE

Berlin. — Le président de la Diète prussienne a annoncé la remise en vigueur en Prusse d'une très vieille loi germanique interdisant la vente des exploitations agricoles et leur morcellement entre héritiers. Le principe de droit romain qui considère la terre comme une simple marchandise sera mis au rancart. De plus, en vertu du projet fondé sur cette vieille loi, seuls les Germaniques pourront posséder des exploitations agricoles en Allemagne, et cela à raison d'une exploitation par cultivateur. Celui-ci dirigera son exploitation tant qu'il pourra en tirer la subsistance de sa famille sans main-d'oeuvre étrangère. Seul l'aîné des enfants héritera de l'exploitation; mais il sera tenu d'aider ses frères et ses soeurs si ceux-ci se trouvent dans le dénûment sans que cela soit leur faute.

ALBERTA

St-VINCENT

Décès de M. Edouard Matte, le plus vieux Canadien français des provinces de l'Ouest.

Le onze mai, après quelques semaines de maladie, s'éteignait dans sa quatre-vingt-onzième année, M. Edouard Matte. Avec une résignation parfaite, il s'est endormi dans le Seigneur, après avoir reçu les derniers secours de la religion. M. et Mme Euclide Ouellette, chez qui le défunt demeurait depuis plusieurs années, furent admirables de dévouement.

Les funérailles eurent lieu à St-Vincent le treize mai à 10 h. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé Lepage fit la levée du corps et M. l'abbé Adrien Leclerc chanta le service.

Dans le nombreux cortège nous avons remarqué M. Euclide Ouellette, ses fils, Charles Matte, de St-Paul, Sévère Matte et Alfred Matte, aussi de St-Paul.

Le défunt laisse aussi pour pleurer sa perte son épouse et ses fils: Gédéon Matte de Montréal; Alphonse et Gustave Matte, de Starbuck, Manitoba; Joseph et Oscar, de Ensign, Alberta; Denis Matte, de Vancouver, C.-B. Ses filles, Mme veuve Ulric Trudeau, de Saint-Boniface; Mme Eugène Robert, de Saint-Claude, Manitoba; Mme Alfred Bénard, North Battleford, Saskatchewan.

M. Edouard Matte naquit le 31 octobre 1842 à Louiseville, P.Q., appelé dans le temps Rivière du Loup. Il vint à Saint-Boniface en 1882, où il demeura jusqu'en 1897.

De 1897 à 1928, à St-Claude, Manitoba.

De 1928 à 1933, à St-Vincent, Alberta.

Il se maria en premières noces le 4 mars 1867 avec Emilia Beaulieu, qui mourut le 13 janvier 1893. En secondes noces avec Mme veuve Magloire Gagnon, le 25 octobre 1895 laquelle lui survit.

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Le 3 mai dernier, avait lieu dans la modeste mais jolie chapelle du Jardin de l'Enfance, la cérémonie si touchante de la confirmation, présidée par Son Excellence Monseigneur J.A. Melanson, notre digne évêqut. Dix-sept des benjamins, les plus petits, étaient pour ainsi dire les heureux de la fête.

Son Excellence était assisté du Rév. Père A. Veilleux, O.M.I., chapelain du Jardin de l'Enfance, et de M. l'abbé S. Morin, du Séminaire Mazenod. M. l'avocat Georges Hébert, grand ami et bienfaiteur insigne de l'oeuvre, avait été choisi comme parrain. Les parents des confirmands étaient présents.

Les petits sont les amis privilégiés de Monseigneur et tous l'ont vivement ressenti aux exhortations si touchantes et aux conseils si appropriés à leur âge, que Son Excellence leur a adressés.

Son Excellence leur a fait comprendre que leur reconnaissance envers Celui qui les a favorisés de tant de bienfaits doit être bien grande et Monseigneur les a invités à l'exprimer eux-mêmes au pied du tabernacle où il donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

Une réception tout intime offerte à Monseigneur, suivit la bénédiction et termina la fête. Dans un chant approprié à la circonstance, les enfants ont exprimé à Monseigneur leur joie et leur reconnaissance. En réponse aux voeux et aux souhaits de ses heureux enfants, Monseigneur ajouta des leçons et des conseils qui ont sans doute excité le générosité et développé peut-être dans le coeur des jeunes, le désir de faire partie un jour de cette élite choisie pour travailler à la vigne du Maître.

Que la Reine du Rosaire, patronne du Jardin de l'Enfance, se choisisse dans les rangs de cette institution, des coeurs capables de la faire aimer de plus en plus, Elle et son Divin Fils.

Le secret professionnel des journalistes

Trenton, 9. — Par un vote de 46 à 0, la Chambre locale a adopté un bill pour protéger le secret professionnel des journalistes. Ce projet de loi, déjà adopté par le Sénat, sera incessamment déposé devant le gouverneur pour la sanction. En vertu de ce bill, proposé par M. Emerson Richards, président du Sénat, une personne employée par un journal ne peut être forcée de divuguer la source de ses informations employées par le journal, devant aucune cour de justice, de même que devant le grand jury ou un comité législatif.

AH! CETTE CRISE!...

—Je me trouve très malheureux en ce moment, Monsieur. Ne pourriez-vous me donner un petit secours à titre de confrère?

—C'est trop fort; comment pouvons-nous être confrères, puisque je ne fais rien?

Qu'est-ce que la Légion Étrangère

La légion étrangère! Héros bronzés, gaillards hardis au combat, élite militaire, dont l'unique souci est de reculer les frontières de la civilisation, dont le grand mérite est d'avoir pacifié les hordes remuantes du Sahara. La Légion étrangère! mirage féerique, débordant de gloire, d'aventure et d'exotisme.

Hell Hounds: ramassis de vauriens, de lâches, de renégats. Cohorte d'assassins en uniforme, cauchemar des paisibles Touaregs, ivrognes qui s'entr'égorgent sous l'oeil amusé d'un négresse blennoragique. Hell Hounds! pirates sans entrailles à la solde de la France.

Et pourtant, Hell Hounds, c'est la Légion étrangère, s'il faut en croire "l'ex-légionnaire 1384" et surtout W.-J. Blackledge, qui racontaient récemment, en collaboration, une histoire à dormir debout, dans Liberty.

Qui croire? D'une part les rêves colorés et lointains de l'enfance; d'autre part, le témoignage retentissant de cet ex-légionnaire 1384, "whose avowed purpose is an indictment of the Legion and the military authorities responsable for its brutalizing traditions" (dont l'intention admise est de formuler une accusation contre la Légion et contre l'autorité militaire qui est responsable de sa traditionnelle brutalité). Autrement dit, Blackledge débite les pires calomnies sur le compte de l'armée coloniale de la France, par la bouche d'un ancien légionnaire dont il est permis de mettre l'existence en doute. Rien d'étonnant à ce procédé, car le mercantilisme littéraire exige des récits copieusement épicés. Ajoutera foi à la calomnie qui voudra. Naturellement. Mais les nigauds dont la nature est à base de "features" ne nous en corneront pas moins le tympan avec de telles âneries.

Non pas que le légionnaire soit, par essence, la vertu incarnée. A-t-on jamais exigé d'un mercenaire qu'il soit un gentilhomme? Mais la Légion étrangère, en tant qu'unité militaire, mais les Français, en tant que nation civilisée, ne sauraient encaisser sans broncher les monstruosités innombrables que le premier venu débite gratuitement sur leur compte. Cela fait l'affaire, il va sans dire, des puissances occultes; Downing Street et la Wilhelmstrasse doivent jubiler.

Ce que l'ex-légionnaire raconte à son propre sujet dans Hell Hounds prouve assez — à supposer que ce soit vrai — qu'il est une fichue mauvaise tête. Un tel coquin mérite la bastonnade ou le cachot humide. Mais encore faut-il que ce preux du soulèvement des Riffains ait existé ailleurs que sous la plume audacieuse d'un Blackledge. De quoi se plaint-il?

Ces salauds de Frenchmen ne voulurent pas qu'il en fit à sa tête. La belle affaire! N'entre à la Légion que celui qui le veut. Personne n'y contraint personne. Le malheur, pour les dégénérés, c'est qu'ils y sont pour cinq ans, comme tout le monde, et que le cafard du bled sévit pour eux comme pour les autres. Les rigueurs du climat africain ne sauraient être un prétexte au relâchement de la discipline. Si le soleil équatorial est accablant, la consigne intenable; si l'on préfère les estaminets aux marches forcées dans les dunes, ou si l'on veut tenter, une fois dans sa vie, une aventure qui vaille, on aura amplement à se satisfaire.

Hell Hounds voudrait faire croire que la France incorpore dans son armée coloniale toute la lie de ses bas-fonds, comme si elle ne disposait pas déjà de villégiatures appropriées pour cette vermine: Cayenne, Nouméa et autres lieux.

L'élucubration de Blackledge a provoqué un formidable tolle en France, aux colonies et même aux Etats-Unis. Il n'est pas jusqu'à nos humbles feuilles rurales qui n'aient jeté les hauts cris. Aussi le présent article ferait-il figure d'une simple redite, s'il n'était étayé de quelques éloquents témoignages de légionnaires — de véritables légionnaires ceux-là. Voyons un peu.

Légionnaire 39,597 James Raymond, 1er Etranger d'infanterie, Sidi Bel-Abbès: "Trop d'écrivains ou soi-disant tels, soudoyés par je ne sais quelle puissance étrangère, ennemie, ou par quel parti politique plus ou moins antimilitariste, écrivent sur la Légion des faussetés. On néglige de dire, tout de même, que la Légion est une école d'honnêteté, de travail. Lorsque le légionnaire ne se bat pour le drapeau, il construit des routes, lance des ponts, monte la garde aux portes du désert", etc.

Sergent 7659 Gorges Daille, 1-2 Etranger d'infanterie — adresse qui varie avec les déplacements de la compagnie dans l'Atlas: "Voilà trois ans que j'y suis et mon idée est arrêtée: la Légion est digne de respect par son passé et son présent glorieux, par ses travaux sans relâche qui font dire aux auteurs que les légionnaires sont les pionniers de la civilisation, par ses morts héroïques et discrètes, jour par jour répétées. Oui, il ne faut pas toujours ajouter foi aux écrits publiés par de soi-disant ex-légionnaires certainement antimilitaristes".

Plus loin, dans la même lettre: "Au plus pâle voyou comme à l'homme du plus haut sang princier ou royal, la Légion ouvre ses portes. Les bons ne changent pas et les mauvais s'amendent. Pour ma part, j'ai lu pas mal d'ouvrages où la Légion était décrite comme un enfer où les hommes étaient traités en esclaves. Je crie bien haut que c'est faux".

Tous les Américains ne pensent pas comme Blackledge. Ainsi, l'écrivain Philippe Ortiz, dont le fils est entré volontairement à la Légion, a déclaré, à l'issue d'un déjeuner d'écrivains combattants présidé par Claude Farrère (M. Ortiz a fondé, avec quelques amis, l'Association des Amis de la Légion étrangère):

"Il n'est pas possible que de telles calomnies se répandent gratuitement sur le compte de la Légion étrangère. Nous agirons. Mais les écrivains combattants doivent agir aussi. Il faut que la France réveille sa propagande, que l'ambassadeur de France proteste à Washington et sache qui finance ces infamies. Je ne puis supporter qu'on imprime en Amérique les abominables calomnies du genre Hell Hounds". Cette citation a paru dans Ouest-Eclair, qui l'a reproduite de Comoedia. Quant aux deux légionnaires précités, ils tiennent une correspondance assidue avec deux personnes de Montréal.

Conclusions. Le crédit de Blackledge n'est pas un point final à la critique qui surgit de tous les points du globe. D'autres viendront qui abaisseront ce "record" de calomnie, mais, au-dessus des bordjs africains, on verra encore bien longtemps flotter les trois couleurs de la France. Si le drapeau de la Légion a survécu aux fusillades des Arabes de Mauritanie, il verra encore bien des lunes avant que les crachats de la francophobie aient souillé ses replis.

Placide LABELLE.

Petit lexique de gastronomie joviale

Emacié. Les faces de clair de lune sont peu plaisantes à table, sauf à titre de rappel du néant que nous sommes.

Les personnes émaciées, nourries si l'on peut ainsi dire, dans le jeûne, l'abstinence et les macérations, ont l'intention ou l'espoir de gagner le Paradis. Avouerai-je qu'en offrant aux foules la vue d'un large visage couleur de rose, allumé aux flammes des meilleurs vins, nous avons la prétention d'entrer aussi et de faire bonne figure aux célestes parvis?

Embonpoint. Le mot est jovial, comme la chose; il est relevé, point vulgaire; n'est pas gras qui veut, gras, c'est-à-dire, bienveillant. On ne connait guère de gros hommes qui soient méchants; il n'y a pas d'exemple d'un gourmand grognon. Aussi bien, l'embonpoint suppose une conscience tranquille, un état de grâce.

Eméché. C'est le premier degré sur l'échelle merveilleuse et décevante de l'ivresse. Eméché, c'est-à-dire fantaisiste, cordial, éloquent ou confidentiel, abondant en anecdotes, trop souvent en chansons. Un verre de plus et ce ne sera plus ça.

Encaquer. Se dit des harengs qu'on empile dans une caque et des chrétiens (des infidèles aussi) qu'on comprime dans le tramway.

L'odeur des harengs ouvre l'appétit; je n'en dirai pas autant de celle des humains.

Faim. Appétit poussé à l'extrême. Autant celui-ci est un mot cher aux gastronomes, autant la faim est une dangereuse compagne. Elle fait commettre des crimes, chasse le loup du bois; elle est mauvaise conseillère et pousse l'affamé aux pires excès: à manger n'importe comment, sans ordre, sans choix, sans goût et, disons le mot, sans conscience et sans foi.

On cite le cas de cet héroïque gastronome, perdu dans une contrée déserte, recueilli, mourant de faim, par de compatissants voyageurs qui se mirent en devoir de le restaurer. On lui tendit d'abord un morceau de viande et on s'occupa de trouver des oeufs. Notre homme, alors, repoussa la viande et dit: "Les oeufs d'abord, s'il vous plait... et la viande rouge après..." Et il mourut tout doucement, pendant qu'on préparait l'omelette, ayant refusé de fléchir sur la doctrine. Bel exemple à méditer.

Faisandé. Se dit de la chair du gibier avancé, accentué de goût et, pour tout dire, en état de putréfaction. La perdrix se mange souvent six ou huit jours après sa mort, le faisan, dix jours, la bécasse, un petit mois.

C'est une coutume affreuse, proscrite par les gastronomes que n'aveugle pas le snobisme. La viande pourrie est toujours de la viande pourrie, qu'elle soit de boucherie ou de gibier, et l'estomac se révolte contre elle. La preuve n'est-elle pas cette sauce épicée, haut relevée et noire dans laquelle on noie le gibier faisandé, pour en effacer le goût, pour en dissimuler l'aspect abominable?

Famine. Le gastronome n'écrit ce mot qu'en tremblant. Il représente à ses yeux un tel spectacle de désolation qu'il préfère se voiler la face et renoncer à le définir.

Feu. Admirable invention d'où est née la cuisine qui a engendré à son tour la civilisation.

QUEL DOMMAGE!

—Oh! mon pauvre homme, avec ce malheureux accident d'auto, il va être muet.

—Comment, muet pour un nez cassé?

—Mais oui, Madame, mon mari ne parlait que du nez.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 15 mai 1933

GRAINS	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20	Lundi 22
Blé No 1 Nord	64⅛	64⅜	63⅛	62⅜	62¼	60⅜
2 Nord	62⅜	63	61⅞	61⅞	61⅛	59⅜
3 Nord	61⅛	61⅞	60⅜	60¼	59⅜	57⅜
Avoine 2 CW	28¼	28⅞	28⅜	28⅜	27⅜	26⅜
3 CW	25⅜	26⅜	26⅛	26⅛	25⅛	24½
Orge 3 CW	36⅜	37	36⅞	37	36¼	34⅜
4 CW	34⅛	34½	34⅜	34½	34	32⅜
Lin 1 NW	106⅞	108	108⅜	109½	108	107¼
2 CW	102⅞	104	104⅜	105½	104	103¼
Seigle 2 CW	45⅞	46½	45⅜	45⅜	44⅜	42
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	64⅛	64⅜	63⅛	62⅜	62¼	60⅜
Avoine 2 CW	28¼	28⅞	28⅜	28⅜	27⅜	26⅜
Orge 3 CW	36⅜	37	36⅞	37	36¼	34⅜
Lin 1 NW	106⅞	108	108⅜	109½	108	107¼
Seigle 2 CW	45⅞	46½	45⅜	45⅜	44⅜	42
Options						
Blé Mai	64⅛	64⅜	63⅛	62⅜	62¼	60⅜
Juillet	64⅞	65¼	63⅞	63⅜	62⅜	61⅛
Octobre	66⅛	67¼	65⅞	65⅜	64⅜	63
Avoine Mai	28¼	28⅞	28⅜	28⅜	27⅜	26⅜
Juillet	29⅜	29⅜	29⅜	29¼	28⅜	27⅜
Octobre	29½	30⅛	29⅜	29½	29	27⅞
Orge Mai	36⅜	37	36⅞	37	36¼	34⅜
Juillet	37⅜	38⅛	37⅞	38	37⅛	35⅜
Octobre	39⅛	40	39⅜	39½	38⅛	36⅜
Lin Mai	106⅞	108	108⅜	109½	108	107¼
Juillet	107⅜	109	109⅜	110	108½	107½
Octobre	109⅜	110⅜	110	111	109⅜	108⅛
Seigle Mai	45⅞	46½	45⅜	45⅜	44⅜	42
Juillet	46⅜	47⅜	46⅜	46⅜	45⅜	43⅜
Octobre	48⅜	49½	48⅜	48⅜	47½	45

Feuilleton de la LIBERTE, No. 40

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

— Nanon, les linottes sont-elles à la même?

— Oui, monsieur.

— Allons, haut la patte! à l'ouvrage! cria-t-il en la chargeant de sacs.

En un moment, les écus furent transportés dans sa chambre, où il s'enferma.

— Quand le déjeuner sera prêt, tu me cogneras au mur. Reporte la brouette aux Messageries.

La famille ne déjeuna qu'à dix heures.

— Ici, ton père ne demandera pas à voir ton or, dit Madame Grandet à sa fille en rentrant de la messe. D'ailleurs, tu feras la frileuse. Puis nous aurons le temps de remplir ton trésor pour le jour de ta naissance...

Grandet descendit l'escalier en pensant à métamorphoser promptement ses écus parisiens en bon or, et à son admirable spéculation des rentes sur l'Etat. Il était décidé à placer ainsi ses revenus jusqu'à ce que la rente atteigne le taux de cent francs. Méditation funeste à Eugénie. Aussitôt qu'il entra, les deux femmes lui souhaitèrent une bonne année, sa fille en lui sautant au cou et le câlinant, Madame Grandet gravement et avec dignité.

— Ah! ah! mon enfant, dit-il en baisant sa fille sur les joues, je travaille pour toi, vois-tu!... je veux ton bonheur. Il faut de l'argent pour être heureux. Sans argent, bernique. Tiens, voilà un napoléon tout neuf, je l'ai fait venir de Paris. Nom d'un petit bonhomme, il n'y a pas un grain d'or ici. Il n'y a que toi qui a de l'or. Montre-moi ton or, fifille.

— Bah! il fait trop froid; déjeunons, lui répondit Eugénie.

— Eh! bien, après, hein? Ca nous aidera tous à digérer. Ce gros des Grassins, il nous a envoyé ça tout de même, reprit-il. Ainsi, mangez, mes enfants, ça ne nous coûte rien. Il va bien, des Grassins, je suis content de lui. Le merluchon rend service à Charles, et gratis encore. Il arrange très bien les affaires de ce pauvre défunt Grandet.

— Ououh! ououh! fit-il, la bouche pleine, après une pause, cela est bon! Manges-en donc, ma femme, ça nourrit au moins pour deux jours.

— Je n'ai pas faim. Je suis toute malingre, tu le sais bien.

— Ah! ouin! Tu peux te bourrer sans crainte de faire crever ton coffre: tu es une la Bertellière, une femme solide. Tu es bien un petit brin jaunette, mais j'aime le jaune.

L'attente d'une mort ignominieuse et publique est moins horrible peut-être pour un condamné que ne l'était pour Madame Grandet et pour sa fille l'attente des événements qui devaient terminer ce déjeuner de famille. Plus gaiement parlait et mangeait le vieux vigneron, plus le coeur de ces deux femmes se serrait. La fille avait néanmoins un appui dans cette conjoncture: elle puisait de la force en son amour.

— Pour lui, pour lui, se disait-elle, je souffrirais mille morts.

A cette pensée, elle jetait à sa mère des regards flamboyants de courage.

— Ote tout cela, dit Grandet à Nanon quand, vers onze heures, le déjeuner fut achevé; mais laisse-nous la table. Nous serons plus à l'aise pour voir ton petit trésor, dit-il en regardant Eugénie. Petit! ma foi, non. Tu possèdes, valeur intrinsèque, cinq mille neuf cent cinquante-neuf francs, et quarante de ce matin, cela fait six mille francs moins un. Eh! bien, je te donnerai, moi, ce franc pour compléter la somme, parce que, vois-tu, fifille... — Eh bien, pourquoi nous écoutes-tu? Montre-moi tes talons, Nanon, et va faire ton ouvrage, dit le bonhomme.

Nanon disparut.

— Ecoute, Eugénie, il faut que tu me donnes ton or. Tu ne le refuseras pas à ton pépère, ma petite fifille, hein?

Les deux femmes étaient muettes.

— Je n'ai plus d'or, moi. J'en avais, je n'en ai plus. Je te rendrai six mille francs en livres, et tu vas les placer comme je vais te dire. Il ne faut plus penser au douzain. Quand je te marierai, ce qui sera bientôt, je te trouverai un futur qui pourra t'offrir le plus beau douzain dont on aura jamais parlé dans la province. Ecoute donc, fifille. Il se présente une belle occasion: tu peux mettre six mille francs dans le gouvernement, et tu en auras tous les six mois près de deux cents francs d'intérêts, sans impôts, ni réparations, ni grêle, ni gelée, ni marée, ni rien de ce qui tracasse les revenus. Tu répugnes peut-être à te séparer de ton or, hein, fifille? Apporte-le moi tout de même. Je te ramasserai des pièces d'or, des hollandaises, des portugaises, des roupies du Mogol, des génovines; et, avec celles que je te donnerai à tes fêtes, en trois ans tu auras rétabli la moitié de ton joli petit trésor en or. Que dis-tu, fifille? Lève donc le nez. Allons, va le chercher, le mignon. Tu devrais me baiser les yeux pour te dire ainsi des secrets et des mystères de vie et de mort pour les écus. Vraiment, les écus vivent et grouillent comme des hommes: ça va, ça vient, ça sue, ça produit.

Eugénie se leva, mais, après avoir fait quelques pas vers la porte, elle se retourna brusquement, regarda son père en face et lui dit:

— Je n'ai plus *mon* or.

— Tu n'as plus ton or! s'écria Grandet en se dressant sur ses jarrets, comme un cheval qui entend tirer le canon à dix pas de lui.

— Non, je ne l'ai plus.

— Tu te trompes, Eugénie.

— Non.

— Par la serpette de mon père!

Quand le tonnelier jurait ainsi, les planchers tremblaient.

— Bon saint, bon Dieu! voilà madame qui pâlit, cria Nanon.

— Grandet, ta colère me fera mourir, dit la pauvre femme.

— Ta, ta, ta, ta! vous autres, vous ne mourez jamais dans votre famille! — Eugénie, qu'avez-vous fait de vos pièces? cria-t-il en fondant sur elle.

— Monsieur, dit la fille aux genoux de Madame Grandet, ma mère souffre beaucoup... voyez... Ne la tuez pas.

Grandet fut épouvanté de la pâleur répandue sur le teint de sa femme, naguère si jaune.

— Nanon, venez m'aider à me coucher, dit la mère d'une voix faible. Je meurs...

Aussitôt Nanon donna le bras à sa maîtresse; autant en fit Eugénie, et ce ne fut pas sans des peines infinies qu'elles purent la monter chez elle, car elle tombait en défaillance de marche en marche. Grandet resta seul. Néanmoins, quelques moments après, il monta sept ou huit marches, et cria:

— Eugénie, quand votre mère sera couchée, vous descendrez.

— Oui, mon père.

Elle ne tarda pas à venir, après avoir rassuré sa mère.

— Ma fille, lui dit Grandet, vous allez me dire où est votre trésor.

— Mon père, si vous me faites des présents dont je ne sois pas entièrement maîtresse, reprenez-les, répondit froidement Eugénie, en cherchant le napoléon sur la cheminée et le lui présentant.

Grandet saisit vivement le napoléon et le coula dans son gousset.

— Je crois bien que je ne te donnerai plus rien! Pas seulement ça! dit-il en faisant claquer l'ongle de son pouce sous sa maîtresse dent. Vous méprisez donc votre père? vous n'avez donc pas confiance en lui? vous ne savez donc pas ce que c'est qu'un père? S'il n'est pas tout pour vous, il n'est rien. Où est votre or?

— Mon père, je vous aime et vous respecte, malgré votre colère; mais je vous ferai humblement observer que j'ai vingt-deux ans. Vous m'avez assez souvent dit que je suis majeure, pour que je le sache. J'ai fait de mon argent ce qu'il m'a plu d'en faire, et soyez sûr qu'il est bien placé...

— Où?

— C'est un secret inviolable, dit-elle. N'avez-vous pas vos secrets?

— Ne suis-je pas le chef de ma famille? Ne puis-je avoir mes affaires?

— C'est aussi mon affaire.

Cette affaire doit être mauvaise, si vous ne pouvez pas la dire à votre père, mademoiselle Grandet.

— Elle est excellente, et je ne puis la dire à mon père.

— Au moins, quand avez-vous donné votre or?

Eugénie fit un signe de tête négatif.

— Vous l'aviez encore le jour de votre fête, hein?

Eugénie, devenue aussi rusée par amour que son père l'était par avarice, réitéra le même signe de tête.

— Mais on n'a jamais vu pareil entêtement, ni vol pareil, dit Grandet d'une voix qui alla *crescendo* et qui fit graduellement retentir la maison. Comment! ici, dans ma propre maison, chez moi, quelqu'un aura pris ton or! le seul or qu'il y avait! et je ne saurai pas qui? L'or est une chose chère. Les plus honnêtes filles peuvent faire des fautes, donner je ne sais quoi, cela se voit chez les grands seigneurs et même chez les bourgeois; mais donner de l'or, car vous l'avez donné à quelqu'un, hein?

Eugénie fut impassible.

— A-t-on vu pareille fille! Est-ce moi qui suis votre père? Si vous l'avez placé, vous en avez un reçu...

— Etais-je libre, oui ou non, d'en faire ce que bon me semblait? Etait-ce à moi?

— Mais tu es une enfant!

— Majeure.

Abasourdi par la logique de sa fille, Grandet pâlit, trépigna, jura; puis, trouvant enfin des paroles, il cria:

— Maudit serpent de fille! ah! mauvaise graine, tu sais bien que je t'aime, et tu en abuses. Elle égorge son père! Pardieu! tu auras jeté notre fortune au pied de ce va-nu-pieds qui a des bottes de maroquin. Par la serpette de mon père! je ne veux pas te déshériter, nom d'un tonneau! mais je te maudis, toi, ton cousin, et tes enfants! Tu ne verras rien arriver de bon de tout cela, entends-tu? Si c'était à Charles que... Mais non, ce n'est pas possible. Quoi! ce méchant mirliflore m'aurait dévalisé?...

Il regarda sa fille, qui restait muette et froide.

— Elle ne bougera pas! elle ne sourcillera pas, elle est plus Grandet que je ne suis Grandet. Tu n'as pas donné ton or pour rien, au moins. Voyons, dis?

Eugénie regarda son père, en lui jetant un regard ironique qui l'offensa.

— Eugénie, vous êtes chez moi, chez votre père. Vous devez, pour y rester, vous soumettre à ses ordres. Les prêtres vous ordonnent de m'obéir.

Eugénie baissa la tête.

— Vous m'offensez dans ce que j'ai de plus cher, reprit-il; je ne veux vous voir que soumise. Allez dans votre chambre. Vous y demeurerez jusqu'à ce que je vous permette d'en sortir. Nanon vous y portera du pain et de l'eau. Vous m'avez entendu, marchez!

Eugénie fondit en larmes et se sauva près de sa mère. Après avoir fait un certain nombre de fois le tour de son jardin dans la neige, sans s'apercevoir du froid, Grandet se douta que sa fille devait être chez sa femme; et, charmé de la prendre en contravention à ses ordres, il grimpa les escaliers avec l'agilité d'un chat, et apparut dans la chambre de Madame Grandet au moment où elle caressait les cheveux d'Eugénie, dont le visage était plongé dans le sein maternel.

— Console-toi, ma pauvre enfant, ton père s'apaisera.

— Elle n'a plus de père! dit le tonnelier. Est-ce bien vous et moi, madame Grandet, qui avons fait une fille désobéissante comme l'est celle-ci? Jolie éducation, et religieuse surtout! Eh! bien, vous n'êtes pas dans votre chambre? Allons, en prison, en prison, mademoiselle.

— Voulez-vous me priver de ma fille, monsieur? dit Madame Grandet en montrant un visage rougi par la fièvre.

— Si vous la voulez garder, emportez-la, videz-moi toutes deux la maison... Tonnerre, où est l'or? qu'est devenu l'or?

Eugénie se leva, lança un regard d'orgueil sur son père et rentra dans sa chambre, à laquelle le bonhomme donna un tour de clef.

— Nanon, cria-t-il, éteins le feu de la salle.

Et il vint s'asseoir sur un fauteuil, au coin de la cheminée de sa femme, en lui disant:

— Elle l'a donné sans doute à ce misérable séducteur de Charles, qui n'en voulait qu'à notre argent.

Madame Grandet trouva, dans le danger qui menaçait sa fille et dans son sentiment pour elle, assez de force pour demeurer en apparence froide, muette et sourde.

— Je ne savais rien de tout ceci, répondit-elle en se tournant du côté de la ruelle du lit pour ne pas subir les regards étincelants de son mari. Je souffre tant de votre violence, que, si j'en crois mes pressentiments, je ne sortirai d'ici que les pieds en avant. Vous auriez dû m'épargner en ce moment, monsieur, moi qui ne vous ai jamais causé de chagrin, du moins, je le pense. Votre fille vous aime, je la crois innocente autant que l'enfant qui naît; ainsi ne lui faites pas de peine, révoquez votre arrêt. Le froid est bien vif, vous pouvez être cause de quelque grave maladie.

— Je ne la verrai ni ne lui parlerai. Elle restera dans sa chambre au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait satisfait son père. Que diable! un chef de famille doit savoir où va l'or de sa maison. Elle possédait les seules roupies qui fussent en France peut-être, puis des génovines, des ducats de Hollande...

— Monsieur, Eugénie est notre unique enfant, et, quand même elle les aurait jetés à l'eau...

— A l'eau! cria le bonhomme, à l'eau! Vous êtes folle, madame Grandet. Ce que j'ai dit est dit, vous le savez. Si vous voulez avoir la paix au logis, confessez votre fille, tirez-lui les vers du nez; les femmes s'entendent mieux entre elles à ça que nous autres. Quoi qu'elle ait pu faire, je ne la mangerai point. A-t-elle peur de moi? Quand elle aurait doré son cousin de la tête aux pieds, il est en pleine mer, hein! nous ne pouvons pas courir après...

— Eh! bien, monsieur...

Excitée par la crise nerveuse où elle se trouvait, ou par le malheur de sa fille qui développait sa tendresse et son intelligence, la perspicacité de Madame Grandet lui fit apercevoir un mouvement terrible dans la loupe de son mari, au moment où elle répondait; elle changea d'idée sans changer de ton:

— Eh! bien, monsieur, ai-je plus d'empire sur elle que vous n'en avez? Elle ne m'a rien dit, elle tient de vous.

— Tudieu! comme vous avez la langue pendue, ce matin! Ta, ta, ta, ta! vous me narguez, je crois. Vous vous entendez peut-être avec elle.

Il regarda sa femme fixement.

— En vérité, monsieur Grandet, si vous voulez me tuer, vous n'avez qu'à continuer ainsi. Je vous le dis, monsieur, et, dût-il m'en coûter la vie, je vous le répéterais encore: vous avez tort envers votre fille, elle est plus raisonnable que vous ne l'êtes. Cet argent lui appartenait, elle n'a pu en faire qu'un bel usage, et Dieu seul a le droit de connaître nos bonnes oeuvres. Monsieur, je vous en supplie, rendez vos bonnes grâces à Eugénie!... Vous amoindrirez ainsi l'effet du coup que m'a porté votre colère, et vous me sauverez peut-être la vie. Ma fille, monsieur; rendez-moi ma fille.

— Je décampe, dit-il. Ma maison n'est pas tenable; la mère et la fille raisonnent et parlent comme si... — Brooouh! Pouah! Vous m'avez donné de cruelles étrennes, Eugénie! cria-t-il. Oui, oui, pleurez! Ce que vous faites vous causera des remords, entendez-vous? A quoi donc vous sert de manger le bon Dieu six fois tous les trois mois, si vous donnez l'or de votre père en cachette à un fainéant qui vous dévorera votre coeur quand vous n'aurez plus que ça à lui prêter? Vous verrez ce que vaut votre Charles, avec ses bottes de maroquin et son air de n'y pas toucher. Il n'a ni coeur ni âme, puisqu'il ose emporter le trésor d'une pauvre fille sans l'agrément des parents.

Quand la porte de la rue fut fermée, Eugénie sortit de sa chambre et vint près de sa mère.

— Vous avez eu bien du courage pour votre fille, lui dit-elle.

— Vois-tu, mon enfant, où nous mènent les choses illicites!... Tu m'as fait faire un mensonge.

— Oh! je demanderai à Dieu de m'en punir seule.

— C'est vrai, dit Nanon effarée en arrivant, que voilà mademoiselle au pain et à l'eau pour le reste de ses jours?

— Qu'est-ce que cela fait, Nanon? dit tranquillement Eugénie.

— Ah! pus souvent que je mangerai de la frippe quand la fille de la maison mange du pain sec. Non, non.

— Pas un mot de tout ça, Nanon, dit Eugénie.

— J'aurai la goule morte, mais vous verrez!

Grandet dîna seul pour la première fois depuis vingt-quatre ans.

— Vous voilà donc veuf, monsieur, lui dit Nanon. C'est bien désagréable d'être veuf avec deux femmes dans sa maison.

— Je ne te parle pas, à toi. Tiens ta margoulette, ou je te chasse. Qu'est-ce que tu as dans ta casserole que j'entends bouillotter sur le fourneau?

— C'est des graisses que je fonds...

— Il viendra du monde ce soir, allume le feu.

Les Cruchot, Madame des Grassins et son fils arrivèrent à huit heures, et s'étonnèrent de ne voir ni Madame Grandet ni sa fille.

— Ma femme est un peu indisposée; Eugénie est auprès d'elle, répondit le vieux vigneron, dont la figure ne trahit aucune émotion.

Au bout d'une heure employée en conversations insignifiantes, Madame des Grassins, qui était montée faire sa visite à Madame Grandet, descendit, et chacun lui demanda:

— Comment va Madame Grandet?

— Mais pas bien du tout, du tout, dit-elle. L'état de sa santé me paraît vraiment inquiétant. A son âge, il faut prendre les plus grandes précautions, papa Grandet.

— Nous verrons cela, répondit le vigneron d'un air distrait.

Chacun lui souhaita le bonsoir. Quand les Cruchot furent dans la rue, Madame des Grassins leur dit:

— Il y a quelque chose de nouveau chez les Grandet. La mère est très mal, sans seulement s'en douter. La fille a les yeux rouges comme quelqu'un qui a pleuré longtemps. Voudraient-ils la marier contre son gré?

Lorsque le vigneron fut couché, Nanon vint en chaussons à pas muets chez Eugénie, et lui découvrit un pâté fait à la casserole.

— Tenez, mademoiselle, dit la bonne fille, Cornoiller m'a donné un lièvre. Vous mangez si peu, que ce pâté vous durera ben huit jours; et, par la gelée, il ne risquera point de se gâter. Au moins, vous ne demeurerez pas au pain sec. C'est que ça n'est point sain du tout.

— Pauvre Nanon! dit Eugénie en lui serrant la main.

— Je l'ai fait ben bon, ben délicat, et il ne s'en est point aperçu. J'ai pris le lard, le laurier, tout sur mes six francs; j'en suis ben la maîtresse.

Puis la servante se sauva, croyant entendre Grandet.

Pendant quelques mois, le vigneron vint voir constamment sa femme à des heures différentes dans la journée, sans prononcer le nom de sa fille, sans la voir, ni faire à elle la moindre allusion. Madame Grandet ne quitta point sa chambre, et, de jour en jour, son état empira. Rien ne fit plier le vieux tonnelier. Il restait inébranlable, âpre et froid comme une pile de granit. Il continua d'aller et venir selon ses habitudes; mais il ne bégaya plus, causa moins, et se montra dans les affaires plus dur qu'il ne l'avait jamais été. Souvent, il lui échappait quelque erreur dans ses chiffres.

— Il s'est passé quelque chose chez les Grandet, dirent les cruchotins et les grassinistes.

— Qu'est-il donc arrivé dans la maison Grandet? fut une question convenue que l'on s'adressait généralement dans toutes les soirées à Saumur.

Eugénie allait aux offices sous la conduite de Nanon. Au sortir de l'église, si Madame des Grassins lui adressait quelques paroles, elle y répondait d'une manière évasive et sans satisfaire sa curiosité. Néanmoins, il fut impossible, au bout de deux mois, de cacher, soit aux trois Cruchot, soit à Madame des Grassins, le secret de la réclusion d'Eugénie. Il y eut un moment où les prétextes manquèrent pour justifier sa perpétuelle absence. Puis, sans qu'on pût savoir par qui le secret avait été trahi, toute la ville apprit que, depuis le premier jour de l'an Mademoiselle Grandet était, par l'ordre de son père, enfermée dans sa chambre, au pain et à l'eau, sans feu; que Nanon lui faisait des friandises, les lui apportait pendant la nuit; et l'on savait même que la jeune personne ne pouvait voir et soigner sa mère que pendant le temps où son père était absent du logis. La conduite de Grandet fut alors jugée très sévèrement. La ville entière le mit pour ainsi dire hors la loi, se souvint de ses trahisons, de ses duretés, et l'excommunia. Quand il passait, chacun se le montrait en chuchotant. Lorsque sa fille descendait la rue tortueuse pour aller à la messe ou à vêpres, accompagnée de Nanon, tous les habitants se mettaient aux fenêtres pour examiner avec curiosité la contenance de la riche héritière et son visage, où se peignaient une mélancolie et une douceur angéliques. Sa réclusion, la disgrâce de son père, n'étaient rien pour elle. Ne voyait-elle pas la mappemonde, le petit banc, le jardin, le pan de mur, et ne reprenait-elle pas sur ses lèvres le miel qu'y avaient laissé les baisers de l'amour? Elle ignora pendant quelque temps les conversations dont elle était l'objet en ville, tout aussi bien que les ignorait son père. Religieuse et pure devant Dieu, sa conscience et l'amour l'aidaient à patiemment supporter la colère et la vengeance paternelles. Mais une douleur profonde faisait taire toutes les autres douleurs. — Sa mère, douce et tendre créature, qui s'embellissait de l'éclat que jetait son âme en approchant de la tombe, sa mère dépérissait de jour en jour. Souvent, Eugénie se reprochait d'avoir été la cause innocente de la cruelle, de la lente maladie qui la dévorait. Ces remords, quoique calmés par sa mère, l'attachaient encore plus étroitement à son amour. Tous les matins, aussitôt que son père était sorti, elle venait au chevet du lit de sa mère, et là, Nanon lui apportait son déjeuner. Mais la pauvre Eugénie, triste et souffrante des souffrances de sa mère, en montrait le visage à Nanon par un geste muet, pleurait et n'osait parler de son cousin. Madame Grandet, la première, était forcée de lui dire:

— Où est-*il*? Pourquoi n'écrit-*il* pas?

La mère et la fille ignoraient complètement les distances.

— Pensons à lui, ma mère, répondait Eugénie, et n'en parlons pas. Vous souffrez, vous avant tout.

Tout, c'était *lui*.

— Mes enfants, disait Madame Grandet, je ne regrette point la vie. Dieu m'a protégée en me faisant envisager avec joie le terme de mes misères.

Les paroles de cette femme étaient constamment saintes et chrétiennes. Quand, au moment de déjeuner près d'elle, son mari venait se promener dans sa chambre, elle lui dit, pendant les premiers mois de l'année, les mêmes discours, répétés avec une douceur angélique, mais avec la fermeté d'une femme à qui une mort prochaine donnait le courage qui lui avait manqué pendant sa vie.

— Monsieur, je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé, lui répondait-elle quand il lui avait fait la plus banale des demandes; mais, si vous voulez adoucir l'amertume de mes derniers moments et alléger mes douleurs, rendez vos bonnes grâces à notre fille; montrez-vous chrétien, époux et père.

En entendant ces mots, Grandet s'asseyait près du lit et agissait comme un homme qui, voyant venir une averse, se met tranquillement à l'abri sous une porte cochère: il écoutait silencieusement sa femme, et ne répondait rien. Quand les plus touchantes, les plus tendres, les plus religieuses supplications lui avaient été adressées, il disait:

— Tu es un peu pâlotte aujourd'hui, ma pauvre femme.

L'oubli le plus complet de sa fille semblait être gravé sur son front de grès, sur ses lèvres serrées. Il n'était même pas ému par les larmes que ses vagues réponses, dont les termes étaient à peine variés, faisaient couler le long du blanc visage de sa femme.

— Que Dieu vous pardonne, monsieur, disait-elle, comme je vous pardonne moi-même. Vous aurez un jour besoin d'indulgence.

Depuis la maladie de sa femme, il n'avait plus osé se servir de son terrible *Ta, ta, ta, ta!* mais aussi, son despotisme n'était-il pas désarmé par cet ange de douceur dont la laideur disparaissait de jour en jour, chassée par l'expression des qualités morales qui venaient fleurir sur sa face. Elle était tout âme. Le génie de la prière semblait purifier, amoindrir les traits les plus grossiers de sa figure, et la faisait resplendir. Qui n'a pas observé le phénomène de cette transfiguration sur de saints visages où les habitudes de l'âme finissent par triompher des traits les plus rudement contournés, en leur imprimant l'animation particulière due à la noblesse et à la pureté des pensées élevées? Le spectacle de cette transformation, accomplie par les souffrances qui consumaient les lambeaux de l'être humain dans cette femme, agissait, quoique faiblement, sur le vieux tonnelier, dont le caractère resta de bronze. Si sa parole ne fut plus dédaigneuse, un imperturbable silence, qui sauvait sa supériorité de père de famille, domina sa conduite. Sa fidèle Nanon paraissait-elle au marché, soudain quelques lazzis, quelques plaintes sur son maître lui sifflaient aux oreilles; mais, quoique l'opinion publique condamnât hautement le père Grandet, la servante le défendait par orgueil pour la maison.

— Eh! bien, disait-elle aux détracteurs du bonhomme, est-ce que nous ne devenons pas tous plus durs en vieillissant? Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il se racornisse un peu, cet homme? Taisez donc vos menteries. Mademoiselle vit comme une reine. Elle est seule; eh! bien, c'est son goût. D'ailleurs, mes maîtres ont des raisons majeures.

Enfin, un soir, vers la fin du printemps, Madame Grandet, dévorée par le chagrin encore plus que par la maladie, n'ayant pas réussi, malgré ses prières, à réconcilier Eugénie et son père, confia ses peines secrètes aux Cruchot.

— Mettre une fille de vingt-trois ans au pain et à l'eau!... s'écria le président de Bonfons, et sans motif; mais cela constitue *des sévices tortionnaires; elle peut protester contre, et tant dans que sur...*

— Allons, mon neveu, dit le notaire, laissez votre baragouin de Palais. — Soyez tranquille, madame, je ferai finir cette réclusion dès demain.

En entendant parler d'elle, Eugénie sortit de sa chambre.

— Messieurs, dit-elle en s'avançant par un mouvement plein de fierté, je vous prie de ne pas vous occuper de cette affaire. Mon père est maître chez lui. Tant que j'habiterai sa maison, je dois lui obéir. Sa conduite ne saurait être soumise à l'approbation ni à la désapprobation du monde, il n'en est comptable qu'à Dieu. Je réclame de votre amitié le plus profond silence à cet égard. Blâmer mon père serait attaquer notre propre considération. Je vous sais gré, messieurs, de l'intérêt que vous me témoignez; mais vous m'obligeriez davantage si vous vouliez faire cesser les bruits offensants qui courent par la ville, et desquels j'ai été instruite par hasard.

— Elle a raison, dit Madame Grandet.

— Mademoiselle, la meilleure manière d'empêcher le monde de jaser est de vous faire rendre la liberté, lui répondit respectueusement le vieux notaire, frappé de la beauté que la retraite, la mélancolie et l'amour avaient imprimée à Eugénie.

— Eh! bien, ma fille, laisse à M. Cruchot le soin d'arranger cette affaire, puisqu'il répond du succès. Il connaît ton père et sait comment il faut le prendre. Si tu veux me voir heureuse pendant le peu de temps qui me reste à vivre, il faut, à tout prix, que, ton père et toi, vous soyez réconciliés.

Le lendemain, suivant une habitude prise par Grandet depuis la réclusion d'Eugénie, il vint faire un certain nombre de tours dans son petit jardin. Il avait pris pour cette promenade le moment où Eugénie se peignait. Quand le bonhomme arrivait au gros noyer, il se cachait derrière le tronc de l'arbre, restait quelques instants à contempler les longs cheveux de sa fille, et flottait sans doute entre les pensées que lui suggérait la ténacité de son caractère et le désir d'embrasser son enfant.

Souvent, il demeurait assis sur le banc de bois pourri où Charles et Eugénie s'étaient juré un éternel amour, pendant qu'elle regardait aussi son père à la dérobée ou dans un miroir. S'il se levait et recommençait sa promenade elle s'asseyait complaisamment à la fenêtre et se mettait à examiner le pan de mur où pendaient les plus jolies fleurs, d'où sortaient, d'entre les crevasses, des cheveux-de-Vénus, des liserons et une plante grasse, jaune ou blanche, un *sedum*, très abondant dans les vignes à Saumur et à Tours. Maître Cruchot vint de bonne heure et trouva le vieux vigneron assis, par un beau jour de juin, sur le petit banc, le dos appuyé au mur mitoyen, occupé à voir sa fille.

— Qu'y a-t-il pour votre service, maître Cruchot? dit-il en apercevant le notaire.

— Je viens vous parler d'affaires.

— Ah! ah! avez-vous un peu d'or à me donner contre des écus?

— Non, non, il ne s'agit pas d'argent, mais de votre fille Eugénie. Tout le monde parle d'elle et de vous.

— De quoi se mêle-t-on? Charbonnier est maître chez lui.

— D'accord, le charbonnier est maître de se tuer aussi, ou, ce qui est pis, de jeter son argent par les fenêtres.

— Comment cela?

— Eh! mais votre femme est très malade, mon ami. Vous devriez même consulter M. Bergerin, elle est en danger de mort. Si elle venait à mourir sans avoir été soignée comme il faut, vous ne seriez pas tranquille, je le crois.

— Ta, ta, ta, ta! vous savez ce qu'a ma femme. Ces médecins, une fois qu'ils ont mis le pied chez vous, ils viennent des cinq ou six fois par jour.

— Enfin, Grandet, vous ferez comme vous l'entendrez. Nous sommes de vieux amis; il n'y a pas, dans tout Saumur, un homme qui prenne plus que moi d'intérêt à ce qui vous concerne; j'ai donc dû vous dire cela. Maintenant, arrive qui plante, vous êtes majeur, vous savez vous conduire, allez. Ceci n'est, d'ailleurs, pas l'affaire qui m'amène. Il s'agit de quelque chose de plus grave pour vous, peut-être. Après tout, vous n'avez pas envie de tuer votre femme, elle vous est trop utile. Songez donc à la situation où vous seriez, vis-à-vis de votre fille, si Madame Grandet mourait. Vous devriez des comptes à Eugénie, puisque vous êtes commun en biens avec votre femme. Votre fille sera en droit de réclamer le partage de votre fortune, de faire vendre Froidfond. Enfin, elle succède à sa mère, de qui vous ne pouvez pas hériter.

Ces paroles furent un coup de foudre pour le bonhomme, qui n'était pas aussi fort en législation qu'il pouvait l'être en commerce. Il n'avait jamais pensé à une licitation.

— Ainsi, je vous engage à la traiter avec douceur, dit Cruchot en terminant.

— Mais savez-vous ce qu'elle a fait, Cruchot?

— Quoi? dit le notaire, curieux de recevoir une confidence du père Grandet et de connaître la cause de la querelle.

— Elle a donné son or.

— Eh! bien, était-il à elle? demanda le notaire.

— Ils me disent tous cela! dit le bonhomme en laissant tomber ses bras par un mouvement tragique.

— Allez-vous, pour une misère, reprit Cruchot, mettre des entraves aux concessions que vous lui demanderez de vous faire à la mort de sa mère?

— Ah! vous appelez six mille francs d'or une misère?

— Eh! mon vieil ami, savez-vous ce que coûteront l'inventaire et le partage de la succession de votre femme, si Eugénie l'exige?

— Quoi?

— Deux, ou trois, quatre cent mille francs peut-être! Ne faudra-t-il pas liciter, et vendre pour connaître la véritable valeur? Au lieu qu'en vous entendant...

— Par la serpette de mon père! s'écria le vigneron qui s'assit en pâlissant, nous verrons ça, Cruchot.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

A l'Eglise

Jeudi prochain, fête de l'Ascension, les messes sont à six heures et demie, huit heures et neuf heures. A cette dernière messe aura lieu la première communion, et à ce spectacle si réjouissant et touchant du matin s'ajoutera, le soir, une cérémonie spéciale des premiers communiants.

Dimanche prochain au soir, heure sainte en l'honneur de le Sainte Vierge. Toutes les sociétés de la paroisse voudront bien s'unir ensemble et présenter à notre Mère du ciel un bel hommage de prières qui ne manquera pas de porter des fruits abondants de bénédictions et de grâces. Venez tous offrir à Marie un témoignage de votre amour.

Visiteurs

La maison du Sacré-Coeur eut pour hôte, durant le cours de la semaine, Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., évêque auxiliaire élu du vicariat de Keewatin.

Mariage

Un joli mariage fut célébré mercredi dernier, alors que Mlle Marie-Blanche-Gratia Gorman, unissait sa destinée à M. Léopold Verrier, de St-Norbert. Furent garçons et filles d'honneur: Mlle Juliette Verrier et M. Hector Paul, Mlle Jeanne Gorman et M. Allan Lagacé. Durant la messe de mariage, Mme Thibault fit entendre quelques beaux morceaux d'orgue.

Aux nouveaux époux, tous nos meilleurs voeux.

Tennis

Dimanche prochain: ouverture officielle de la saison. Tous les membres actuels et tous ceux qui veulent le devenir sont invités à cette occasion. Entre autres activités de l'après-midi, quelques joueurs des autres clubs catholiques de la ville donneront une exhibition de leurs capacités. D'ici lors, prions fermement pour que la température nous soit favorable. Rendez-vous est donc pris pour dimanche vers 3 heures!

• • •

A M. Paul L'Heureux qui recevait, mercredi dernier, de l'Université du Manitoba le degré de docteur en médecine, nous offrons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de sa profession.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Lundi 29 mai, à 2 h.30, chez Mme L.H. Bénard, 334, rue Waterloo, il y aura réunion de l'Exécutif.

• • •

La partie de cartes donnée le 14 mai au Sacré-Coeur, sous les auspices de la Fédération, et organisée par Mmes H. Bédard et L. Larivière, a été un grand succès. Ces dames ont certainement droit aux félicitations et remerciements de la Fédération, lesquels leur sont offerts de tout coeur. Faute de place, la semaine dernière, il a été impossible d'insérer les détails de la soirée, ce que la Fédération regrette vivement.

• • •

Samedi dernier avait lieu la collecte au profit des "Associated Fresh Air Camps". Mmes G.C. MacLean et E. La Berge pour Norwood; Mmes J.J. Daoust et H. D'Eschambault pour St-Boniface et Mme V.D. Griffiths pour St-Vital étaient en charge. Ces dames s'étaient adjointes de nombreuses auxiliaires comme vendeuses; ces dernières se sont surpassées. D'autres, non moins charitables avaient prêté leur automobile; les écoles étaient parfaitement organisées; le public fut généreux. Quoique le résultat final ne soit pas encore connu on peut dire d'ores et déjà que l'esprit de charité a accompli des merveilles samedi.

Heureux sont les enfants qui vont jouir de quelques jours de réelles vacances, mais plus heureux encore sont ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit à créer du bonheur!

Qui donne aux pauvres, prête à Dieu".

• • •

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Napoléon Desrosiers à Ottawa. La Fédération de Winnipeg offre à Mlle Wilhelmine Desrosiers, secrétaire générale de la F.F.C.F. sa profonde sympathie et ses condoléances.

— Ch. M.

Festival de Musique du Manitoba

Au 15e Festival annuel de Musique du Manitoba, tenu à Winnipeg, du 8 au 20 mai, Mme Simone Etsell, a obtenu la marque 176, dans la classe "Solo d'Opéra". Le juge, M. George Dodds, a grandement complimenté Mme Etsel sur son magnifique sens personnel d'interprétation et la richeses de sa voix. Il lui a dit aussi qu'elle était merveilleusement douée pour l'opéra.

M. Dodd a aussi exhorté les musiciens de Winnipeg à former une société d'opéra, car on possède en notre ville tous les talents nécessaires pour une entreprise de ce genre.

Cercle Molière

A sa réunion de samedi dernier, le Cercle Molière a élu ses officiers pour l'année: présidente, Mme E. Chauvière; vice-président, M. Jean Delavignette; secrétaire, Mlle Renée Deniset; secrétaire-adjointe, Mlle Marie-Louise Pelletier; organisatrice, Mme G.-M. Laflèche; conseillers, MM. J.-A. Hébert et Antoine Griveau.

Au programme de la soirée, Mlles Fabiola Gosselin et Marie-Joseph Mager, Mme G.-M. Laflèche et M. Bohdan Hubicki.

Dames auxiliaires des Réservistes français

Nous prions les personnes qui ont en leur possession des billets pour la fête (Grand French Fair) donnée sous nos auspices, de prendre note que la date du **24 mai 1933** est changée en celle du 14 juillet 1933, jour de la fête nationale française.

Les médecins de Winnipeg ne veulent pas faire la grève

On dément que les médecins de Winnipeg aient l'intention de faire une grève. Ils ont seulement attiré l'attention des autorités municipales sur le fait qu'ils ne peuvent perpétuellement donner aux chomeurs des soins non rénumérés. La ville, disent les docteurs, trouve de l'argent pour indemniser ceux qui fournissent aux chomeurs un loyer, du combustible ou de la nourriture. Pourquoi ne pas indemniser aussi ceux qui fournissent des soins médicaux? C'est cette réclamation qui a fait naitre la rumeur selon laquelle les médecins projetaient de ce mettre en grève.

Concours de jardins entre les chômeurs

Le club des femmes canadiennes de Winnipeg a décidé d'organiser cet été, entre les chomeurs, un concours de jardins. A chaque concurrent seront remis des graines, des plants de tomates, etc. La ville sera divisée en douze districts. Il y aura un prix par district et un prix général. Le jury tiendra compte du nombre et de la qualité des produitts, de l'ordonnance et de la bonne tenue du jardin, de l'utilisation judicieuse de l'espace, etc. On encouragera aussi les chomeurs à faire pousser dans leur jardin des légumes qu'ils puissent utiliser à leur table de famille. $250 de prix en argent seront distribués.

PETITES NOTES

Dimanche dernier, à la cathédrale Sainte-Marie, S.E. Mgr Sinnott a ordonné à la prêtrise M. l'abbé A. Kenneth Macdonnell, enfant de Winnipeg et ancien élève du Collège Saint-Boniface.

M. l'abbé Frank Wood, du Collège Saint-Paul, a été en même temps élevé au diaconat; il sera ordonné prêtre le jour de l'Ascension.

• • •

Une joyeuse réunion-surprise a eu lieu au domicile de M. et Mme L. Laurence, 252, Boulevard Dollard, en l'honneur de Mlle Jeannette Laurin et M. Henri Cormier, dont le mariage se célèbre le mois prochain. Etaient présents: M. et Mme H. Orieux, M. et Mme H. Mathey, M. et Mme J. D. Leblanc, M. et Mme L. Laurence, Mme L. Dacquay, Mlles Jeannette Laurin, Dora Dusablon, Isabelle Laurin, Ant. Dupont, Lauria Lévêque, Jeane Dupont, M.P. Laurin, Y. Laplume, Y. Dusablon, Ant. Laurin, D. Ménard; MM. H. Cormier, B. Laurin, J.B. Laurence, R. Pelletier, A. Laurin, A. Mousseau, L. Pelletier, C. Choisella, L. Chatelain, H. Laurin, A. Laurence, F. Jodoin, Pat. Garland et U. Carrière.

LE MARCHE

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.25—$5.00
Moyens	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Génisses—	
Bones et de choix	03.75—$4.55
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.15
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.65
Très pesants	$3.50—$4.15
Légers et maigres	$4.50—$4.85
Truies No 1	$3.50
Truies No. 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons poids moyen	$8.00—$10.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.16½—.17
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.10
Premiers	0.08
Seconds	0.06
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 99 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.82½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.80
Foin—	
Mil. No 1	$13.00—$14.00
Mil. No 2	$12.00—$13.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Un jour dans une école française de Crète, Clemenceau demanda à une petite fille: "Combien font deux et deux?" L'enfant répondit sans sourciller: "Ca dépend".

— Comment! fit Clemenceau en sursautant.

— Mais oui, repartit la petite Crétoise. Si les chiffres sont l'un sous l'autre, cela fait quatre, et s'ils sont à côté l'un de l'autre, cela fait vingt-deux.

— En vérité, s'écria Clemenceau, voilà bien le peuple le plus subtil du monde! Jamais je n'oublierai cette réponse.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.